

Le premier hebdomadaire des faits-divers

6^e Année - N° 268

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

14 Décembre 1933

DÉTECTIVE

Les « dédrogués »



Esclave de la drogue, l'intoxiquée aspire de tous ses nerfs à la délivrance. Mais aura-t-elle le courage nécessaire pour se plier au dur apprentissage qui la mènera à l'oubli de son vice ?

(Lire, page 14, le sensationnel reportage de notre collaborateur René B. Castelot.)

AU SOMMAIRE (Entr'acte, par Marcel Montarron. — Si les forçats, un jour..., par Paul Bringuier — Lynchage-partie, par Roy Pinker. — Femmes DE CE NUMÉRO (jugées, par Maggie Guiral et Jean Morières. — Monnaie de singe, par Emmanuel Car. — Pègre des mers, par Etienne Hervier.

L'instruction paralysée

Les critiques que nous avons souvent émises à propos de la loi du 7 février 1933 qui, sous l'apparence hypocrite de garanties nouvelles données à l'inculpé, n'améliore pas sensiblement sa condition et n'a d'autre résultat pratique que d'entraver le cours de l'instruction par une série de formalités imbéciles, trouvent une confirmation indirecte dans les incidents judiciaires que nous révèle l'affaire Bonnet.

Dans une précédente chronique, nous avions souligné le caractère grotesque de la loi et son application à propos de l'assassin présumé de Marie Moulin, qui prétextait un malaise intestinal pour s'opposer à l'ouverture des scellés, et empêchait des vérifications indispensables.

Nous apprenons maintenant que la Chambre du Conseil — en l'espèce le président du tribunal correctionnel statuant à huis-clos — a refusé la mise en liberté provisoire de Charles Bonnet et de Catherine Denuzières. C'est le bon sens même ! Deux personnes, accusées d'un crime qui s'entoure de toutes les circonstances aggravantes, contre qui de lourdes présomptions ont été rassemblées, ne peuvent évidemment pas être libérées : un juge d'instruction, que ne pousse d'autre force que celle de sa conscience, a pris la responsabilité de signer deux mandats d'arrêt ; il ne peut être question d'anéantir toute l'œuvre de la justice par une libération prématurée.

Ainsi donc, tout le monde est d'accord sur ce premier point : pas de mise en liberté possible actuellement. Néanmoins, comme la loi est la loi, il faut bien l'appliquer : et la loi récente a prescrit que chaque mois, ou chaque quinzaine, selon les cas, la Chambre du Conseil serait automatiquement chargée de vérifier l'op-



Le Palais de Justice de Lyon, où est transféré le « dossier Bonnet »

portunité d'un maintien en prison ou d'une mise en liberté.

La Chambre du Conseil a confirmé le mandat de dépôt : Charles Bonnet et sa maîtresse resteront à la maison d'arrêt de Saint-Etienne.

Mais ils ont interjeté appel de cette décision. Et c'est ici que les conséquences de la loi apparaissent nettement.

Le dossier de l'affaire va partir pour Lyon, où siège la Cour d'Appel. Pendant trois semaines au moins, le juge d'instruction en sera dessaisi ; son activité presque totalement paralysée... Le temps qui passe est autant de pris pour l'inculpé ; les preuves risquent de s'effacer, de disparaître... Les vérifications urgentes ne peuvent être opérées... Une besogne matérielle considérable et stupide s'impose : le greffier du juge, pendant deux journées, mettra en ordre les pièces, les classera, ficellera les paquets...

Tout le travail accompli depuis un mois et demi par le juge de Saint-Etienne, avec un scrupule remarqué, risque d'être anéanti par une procédure dilatoire.

Cela, le législateur de 1933 ne l'a certainement pas voulu, mais l'incohérence de son œuvre aboutit à ce résultat.

La mise en pages de ce numéro est de Pierre Lagarrigue.

Les manuscrits, copies dactylographiées, documents imprimés ou photographiques, insérés ou non, ne sont pas rendus. En aucun cas, l'Administration ne peut être tenue pour responsable de leur perte.

Prochainement dans "DETECTIVE"

un grand reportage sensationnel de

PIERRE MAC ORLAN

sur les mœurs des quartiers réservés

LES RUES SECRÈTES



M. Arqué pestait contre le mauvais sort qui l'accablait.

La colère du greffier

Il y eut, l'autre jeudi, un spectacle comique à la Chambre criminelle de la Cour de Cassation : on allait juger le pourvoi de Germaine d'Anglemont qui fut, comme on l'a appris, cassé pour un vice de forme.

Le principal intéressé courait de tous côtés, prenait tout le monde à témoin du mauvais sort qui l'accablait : c'était M. Arqué, le greffier du juge d'instruction, qui avait oublié d'inscrire la phrase dont l'omission devait faire casser l'arrêt.

Ce pauvre M. Arqué redoutait que la Cour suprême, dans l'arrêt de cassation, ne lui infligeât une amende, ce qu'elle a le droit de faire...

Si jamais ça se produit, disait-il, on verra ce qu'on verra !

En fait, il n'y eut pas d'amende pour l'infortuné greffier...

— Jamais, disait-il encore, on n'avait soulevé un pareil moyen... On n'est pas de bonne foi ! Tout le mon-



M. Talamon s'excusa presque d'avoir fait respecter la forme.

de sait bien que j'ai communiqué l'ordonnance de clôture aux avocats... Le récépissé de la lettre recommandée le prouve. Seulement, voilà : j'ai oublié d'écrire que je l'avais communiquée !

A ce moment, l'audience était suspendue et la Cour délibérait en chambre de conseil. M. Christian Talamon, le triomphateur, survint ; M. Arqué lui exprima en termes courtois, mais indignés, son sentiment. Et M. Talamon, avec non moins de politesse, s'excusa presque d'avoir été obligé, par nécessité professionnelle, de faire au pauvre greffier tant de peine...

LIRE, la semaine prochaine :

LES MYSTERES DU MONDE

par Paul BRINGUIER

Légitime défense

La ville de Woodbury, dans le New-Jersey, fut récemment saisie d'un vif émoi à la nouvelle de l'assassinat d'un riche habitant des environs, Sheldon A. Clark, tué par sa femme à coups de revolver.

Mrs Clark invoqua le cas de légitime défense, et pour cause... Le meurtre avait été commis à la suite d'une violente dispute entre les deux époux. Clark allait dîner en ville ; sa femme lui reprocha de négliger le foyer conjugal... Clark se mit en colère et riposta par des injures. Il était en train de jouer au billard avec un camarade, George Johnson ; interrompant la partie, il entraîna sa femme au premier étage, où l'altercation continua. Clark tenait en main une queue de billard ; se jetant sur la jeune femme, il essaya de l'assommer. Il la blessa grièvement à la tête, et la queue se brisa entre ses mains.

Mrs Clark dut être transportée à l'hôpital, dans un état grave.

Néanmoins, le juge d'instruction chercha à la faire inculper. Heureusement, Johnson, le camarade de Clark, qui avait été son partenaire au billard, put certifier l'extrême violence de la scène conjugale qui avait précédé le meurtre.

Mrs Clark n'avait tué que pour se

défendre, et avait failli être assassinée par son mari.

Grâce à ce témoignage, la jeune femme ne sera pas inculpée.

Le pique-nique aux poisons

Mark H. Shank, un habitant de Akron, fut accusé de l'assassinat de toute une famille — Mr et Mrs Alvin Colley et ses deux fils — qu'il avait empoisonnés au cours d'un pique-nique.

Shank vient d'être condamné, à la suite de débats mouvementés et exténuants pour l'inculpé, qui fut presque constamment sur la sellette.

Science et crime

La Federal Division of investigation (l'identité judiciaire de New-York) possède une des plus vastes collections d'empreintes digitales du monde, et la police américaine pouvait justement en être fière.

Or, voici que les employés du service anthropométrique ont été jetés dans la plus grande perplexité. C'est que, en effet, un des gangsters les plus célèbres de l'Illinois, Jack Klutas (dit « le Beau »), a découvert un procédé ingénieux pour échapper au contrôle de la police.



Deux agents du Service de l'Identité Judiciaire de New-York

S'adressant à des spécialistes d'un institut de beauté, il s'est fait greffer une nouvelle peau aux extrémités des doigts. Plusieurs de ses complices ont imité son exemple ; le bruit en avait couru à New-York, mais les policiers refusaient de prêter foi à ces rumeurs, jusqu'au jour où, à la suite de l'arrestation de deux bandits notoires, le service anthropométrique releva des empreintes étrangement brouillées et confuses.

On affirme que, non satisfait de changer de peau en ce qui concerne ses doigts, Klutas aurait subi un traitement de chirurgie plastique qui va transformer son visage et le rendre méconnaissable...

VOILA CENT ANS

La mégère

Au mois de décembre 1833, le maire d'Hautefort, grand village de Dordogne, était avisé qu'un crime de castration venait d'être commis par la femme Catherine Migot sur un enfant de trois ans, Aubin Javaneau, fils d'un premier mariage de son mari, Jean Javaneau. Le magistrat, accompagné des gens de l'art,



La mégère de la rue Brancion (ci-dessus), émule de la Migot.

comme disaient nos aïeux, se rendit aussitôt auprès de la mégère. La marâtre conduisit le cortège dans une cabane séparée de la maison où elle vivait. Là, sur un tas de paille souillée, on découvrit Aubin Javaneau. Le gosse était inanimé, et moribond. Les médecins se penchèrent sur lui. Le doute n'était pas possible. L'effroyable marâtre s'était bien rendue coupable de la plus affreuse des mutilations et l'avait accomplie avec une sauvagerie particulière. Une cicatrice de cinq centimètres de longueur, profonde, prouvait qu'une large plaie avait été faite par un instrument tranchant qui coupait mal et dont, par conséquent, on avait usé, à la fois, avec une cruelle maladresse et une barbare ténacité.

Le malheureux enfant ne tarda pas à expirer. Une instruction judiciaire fut aussitôt ouverte. Elle révéla à la fois le passé souillé de Catherine Migot et les tourments horribles qu'avait endurés son souffre-douleur. L'accusation dressa la gamme des tortures infligées à l'innocent : privation de nourriture ; obligation de manger des excréments mis par force dans la bouche de l'enfant ; flagellation...

De plus, Catherine Migot, qui laissait la vermine envahir les chairs bleues du jeune Aubin, avait l'habitude, pour « faire la toilette » du supplicié, de le tremper dans la mare la plus infecte des environs, multipliant ces atroces baignades lorsque la saison était rude. Puis elle abandonnait à la rigueur du temps le gosse transi :

— Ainsi, tu seras bien frais toute la journée, lui dit-elle un jour.

Elle l'abandonnait de préférence à l'ombre d'un noyer, parce qu'une tradition populaire indiquait à l'époque que l'ombre de cet arbre pouvait donner la mort.

Le monstre fut jugé par la Cour d'assises de la Dordogne les 8 et 9 avril 1834.

Catherine Migot persista dans le système de dénégation qu'elle avait adopté durant l'instruction, faisant retentir l'enceinte de la justice de ses imprécations, de ses menaces furieuses aux témoins. Il fut facile de la confondre.

N'avait-elle pas dit, notamment à ses co-détenues :

— Si je puis sortir d'ici, je me vengerai sur les deux autres enfants de mon mari, ou le diable me mangera ; je ferai bouillir de l'eau et je les plongerai dedans...

A ces mêmes prisonnières, elle avait avoué :

— Oui, j'ai fait ce qu'on me reproche. Et si je ne l'avais pas fait, je le ferais encore.

La Cour condamna la criminelle aux travaux forcés à perpétuité. En écoutant l'arrêt, Catherine Migot se rongea les poings jusqu'au sang, puis feignit de s'évanouir.

Mais, comme l'auditoire paraissait insensible à sa démonstration, elle reprit son visage menaçant, écuma de rage et quitta son box en insultant les gendarmes.

LIRE DANS MARIANNE LE GRAND HEBDOMADAIRE LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

VISAGES DE L'ORIENT

par EDOUARD HERRIOT

TOUS LES MERCREDIS 16 pages illustrées 75c.

Abonnements (France et Colonies) : Un an 32 fr. Six mois 18 fr.

Saint-Etienne (de notre envoyé spécial).

Sur la porte de son cabinet et coupant court ainsi aux dernières curiosités, M. Martin pourrait afficher : Entr'acte.

Entr'acte — mais non relâche. Je n'aurais eu, pour m'en convaincre, qu'à entr'ouvrir cette porte du cabinet n° 3, sous laquelle, à cette heure tardive, j'apercevais encore le mince rais de lumière, témoin des veilles studieuses du magistrat. J'aurais vu ainsi se poursuivre dans le calme, dans le silence, loin des bruits, des rumeurs de la rue, le duel le plus émuvant — et sans doute unique — qu'ait jamais entraîné une enquête judiciaire.

On avait vu des inculpés lutter pied à pied — durant des heures — contre ceux qui cherchaient à les perdre, à les confondre, par leurs questions insidieuses. On avait vu des policiers, après une épuisante nuit d'interrogatoire, feindre d'abandonner provisoirement la lutte, pour revenir à l'assaut à la minute où l'homme traqué commençait à détendre ses nerfs. Mais avait-on déjà vu cela : une instruction sans interrogatoire, un juge seul derrière son bureau, un inculpé obstinément retranché dans sa cellule, et tous deux sans autre point de contact que l'avocat ?

Représentez-vous la scène : Un matin, le gardien-chef de la prison de Bellevue se présente à la porte de la cellule de Bonnet :

— C'est M. le Juge qui m'envoie vous prévenir qu'il aimerait bien vous interroger ce matin. Un taxi est à la porte.

— Je n'ai, je le répète, rien à dire à M. Martin, dont je conteste d'ailleurs la compétence (article 69 du code d'Instruction criminelle). Renvoyez le taxi.

— Mais Maître Lambert, votre avocat, trouve lui-même étrange...

— Je le regrette. Le juge n'avait d'ailleurs qu'à m'avertir plus tôt.

Dans son cabinet, M. Martin attend ; la sonnerie du téléphone retentit.

— Monsieur le Juge, c'est navrant. Une fois de plus, Bonnet ne veut pas venir. Il a réfléchi. Il soulève aujourd'hui, comme prétexte, votre incompétence.

— Et Catherine Denuzières ?

— Catherine Denuzières, elle non plus, ne viendra pas. Elle m'a déclaré que son état de santé l'empêchait de se déplacer.

M. Martin raccroche. Une fois de plus, il restera seul, ce jour-là, devant son dossier.

M. Martin est un homme pourtant bien conciliant. Il a fait dire à Bonnet :

— Si vous m'expliquez comment vous êtes entré en possession des documents concernant Marie Moulin et trouvés à Vinay, si vous me précisez de façon irréfutable l'emploi de votre temps, pendant les jours qui ont précédé le crime de la Maison-Rouge, si, à ces deux questions, vos réponses sont satisfaisantes, je vous fais remettre en liberté.

Mais l'ex-avocat se déroba une fois de plus et fit lire, par son défenseur, M^e Charles Lambert, le mémoire copieux qu'il avait rédigé dans sa cellule.

On conçoit, en lisant ce mémoire, que Bonnet n'ait pas le temps de se rendre aux convocations de M. Martin. Son mémoire est copieux. Ses journées doivent être bien occupées.

— D'abord, s'étonne Bonnet, M. Martin a-t-il vraiment le droit d'instruire l'affaire ? Ne sait-il pas que la compétence d'un juge d'instruction est déterminée, soit par le lieu de l'arrestation, soit par la résidence des inculpés, soit par le lieu du crime. Lieu de l'arrestation ? Grenoble. Lieu de résidence ? Vinay. Lieu du crime ? Encore inconnu, puisqu'on estime que Marie Moulin n'a pas été tuée près de la Maison-Rouge, mais que son cadavre a été apporté là. Or, comment prouvez-vous que je suis

venu de Vinay à la Maison-Rouge ? Les propos tenus au garagiste ? Les aurais-je tenus si j'avais eu à faire le voyage que vous supposez ? Puisque vous n'avez pu encore fixer, d'une façon irréfutable, l'endroit du crime, il reste la résidence ou le lieu de l'arrestation. Ni l'un ni l'autre ne sont du ressort juridique de Saint-Etienne.

« Voilà pour la compétence.

« Reste l'assassinat de Marie Moulin, dont vous me rendez responsable. D'autres que moi n'avaient-ils pas intérêt à la faire disparaître, cette femme ? Oubliez-vous qu'elle prêtait à la petite semaine, et quel intérêt aurais-je eu, quant à moi, à supprimer une femme dont je soutirais, dites-vous, des sommes importantes ? On a retrouvé le sac à main de Marie Moulin, bourré de papiers. Les documents que l'on dit provenir de ce sac n'auraient pas pu y trouver place. J'attends donc qu'on me prouve que les pièces de Vinay proviennent du sac à main de Marie Moulin, qu'on me démontre pourquoi et comment Marie Moulin a été tuée à Vinay, et qu'enfin le cadavre de Marie Moulin a été, par mes soins, transporté de Vinay à la Maison-Rouge. »

Tels furent les arguments que fit exposer Bonnet, pour obtenir sa mise en liberté provisoire et celle de Catherine Denuzières.

Cette mise en liberté fut refusée. La validité du mandat d'arrêt de Bonnet et de sa maîtresse est prolongée d'un mois. Bonnet et sa maîtresse ont fait appel. Le dossier va être soumis à Lyon. Lyon va, naturellement, maintenir la décision de Saint-Etienne. Mais, tout cela va prendre du temps. L'entr'acte menace d'être long. C'est bien ce que recherche Bonnet avant toute chose : embourber l'affaire en multipliant les incidents de procédure, noyer les charges qui l'accablent sous le fatras du grimoire judiciaire.

M. Martin a pour lui, cependant, la sincérité des bons artisans. Pièce par pièce, j'allais dire : pierre par pierre, il bâtit le mur contre lequel toutes les ruses de son redoutable adversaire doivent se briser.

Pour lui, les documents cachés en hâte par Catherine Denuzières dans le clavier, le jour de la perquisition de Vinay, se trouvaient bien dans le sac à main de Marie Moulin. Certes, parmi ces documents, se trouvait aussi le livret militaire de Bonnet. Mais ne peut-on admettre que, dans sa hâte de faire disparaître des documents compromettants, Catherine les a râlés sur le bureau de son ami, sans avoir le temps de les examiner un à un. Certains de ces documents n'avaient pu être entre les mains de Marie Moulin qu'à une certaine date. Comment Bonnet, qui a déclaré n'avoir pas vu Marie Moulin depuis un certain temps, soutiendrait-il que ces documents lui ont été remis avant ladite date ?

Marie Moulin soutirait, au profit de Bonnet, des sommes importantes ; donc, je n'avais pas, dit Bonnet, intérêt à la faire disparaître. Mais Marie Moulin était à bout. Si, même, aucun secret ne liait la foraine à l'ex-avocat, Bonnet, mandataire de Marie Moulin, avait intérêt à se substituer à elle définitivement, dans certaines affaires encore non liquidées.

Marie Moulin n'avait-elle pas, sans prévenir ses héritiers naturels, cédé tous ses droits à Bonnet dans son instance contre sa sœur, Mme Marguerite Granger ?

Or, Bonnet n'avait, en dehors de sa pension, d'autres ressources que celles que lui procuraient les louches affaires de Marie Moulin. Le crédit moral de Marie Moulin épuisé, l'ex-avocat n'était-il pas amené à trouver, coûte que coûte, d'autres profits ?...

Entr'acte, mais non relâche... Dans le calme de son cabinet, loin des rumeurs, M. Martin livre contre Bonnet un duel silencieux.



Le commissaire Barnaud est « assiégré » à son retour de Vinay par les journalistes.



Catherine Denuzières a nié avoir été vue en compagnie d'une femme à cheveux gris.



Le D^r Locard examine les objets saisis dans l'auto verte de l'ex-avocat Bonnet.

ENTR'ACTE



Il reste évidemment à démontrer que Marie Moulin est allée à Vinay, entre le 5 et le 8 novembre. Deux témoins, dignes de foi, ont affirmé avoir vu vers cette époque, une femme à cheveux gris en compagnie de Catherine Denuzières.

Catherine Denuzières a nié, mais n'a pu dire qui était cette femme, en qui les deux témoins ont cru retrouver dans leurs souvenirs le signalement de la marchande foraine.

Deux points restent donc acquis à l'avantage de l'accusation.

D'une part, soit qu'il fût lié à elle par un secret gênant, soit que la mort de la foraine favorisât ses desseins, Bonnet avait un double intérêt à faire disparaître Marie Moulin.

D'autre part, charges plus précises : des papiers appartenant à Marie Moulin, et qui pouvaient, quoi qu'en dise la défense, être contenus dans le sac de la foraine, ont été retrouvés à Vinay, cachés dans un clavier ce qui n'est pas, il faut bien en convenir, une place innocente pour des documents.

L'entr'acte qui s'est ouvert dans l'extraordinaire imbroglio du crime de la Maison Rouge ne signifie donc pas que l'enquête est parvenue à son point mort.

Nous saurons demain, quand le rideau se relèvera, si les ténèbres qui enveloppent encore certains aspects de l'affaire Bonnet se sont, aux feux nouveaux de la rampe, définitivement dissipées.

Marcel MONTARRON.

Le ministre de la justice sortait, il y a une semaine, d'une séance de la Chambre, lorsque son collègue, le ministre de l'Intérieur, le prit par le bras et lui dit à mi-voix :

— Qu'est-ce que c'est donc que cette mutinerie de forçats à bord de *La Martinière*, le navire qui les transporte à la Guyane ?

Le garde des Sceaux sursauta :

— Quelle mutinerie ? Je n'ai connaissance de rien. C'est une plaisanterie, je pense ?

— Non. Havas a téléphoné tout à l'heure à l'Intérieur pour demander une note officielle.

— Mes services ne m'ont rien dit. C'est inconcevable. Je vais m'occuper de ça.

— Ne vous inquiétez pas. Ça ne peut être grave. Enfin, téléphonez-moi dès que vous aurez des détails.

Le ministre sauta place Vendôme. Le chef de cabinet s'incline en souriant devant le bureau Empire, des dépêches officielles à la main.

— Nous n'avons pas jugé utile de vous déranger à la Chambre. L'affaire n'en vaut réellement pas la peine. Le *La Martinière* était parti il y a quelques jours de La Rochelle avec sa cargaison de forçats. Selon l'habitude, il a d'abord fait route vers Alger pour y prendre le contingent de condamnés arabes voués au bagne par les tribunaux d'Algérie et du Maroc. A la hauteur de Gibraltar, un forçat, qui faisait une corvée de nettoyage, a reçu une observation d'un surveillant. Il a répondu par des injures, puis, finalement, s'est jeté sur lui. Deux autres condamnés se sont joints à leur camarade pour accabler le gardien. Celui-ci a sorti son revolver, a tiré en l'air pour donner l'alarme. Les matelots sont accourus. Après une courte lutte, les trois forçats ont été réduits et mis aux fers. C'est tout. Vous le voyez, il n'y a pas de quoi fouetter un chat. Un rapport du commandant, passé par radio, a dû être intercepté et certains journaux américains ont lancé la nouvelle d'une révolte à bord du bagne flottant. Une note officielle remettra les choses au point.

Le ministre restait absorbé, bougon. Il se trouvait, à la faveur d'un incident, pour la première fois obligé de penser à une chose qu'il avait, jusque-là, tenue pour négligeable. Il demanda :

— Ça c'est bien terminé, c'est parfait. Mais si ça avait mal tourné ? Si la révolte s'était propagée parmi les autres transportés ?

— Oh ! Monsieur le ministre, toutes les mesures ont été prises. Le cas a été prévu et résolu d'avance.

Le ministre restait songeur.

— Est-ce qu'on en est bien sûr ? Pour la Loterie Nationale aussi, on disait que tout avait été prévu. Et, pourtant, les fonctionnaires des Finances se sont bel et bien laissés jouer par un plaisantin qui n'avait même pas soigné son travail !

Le chef de cabinet balbutiait presque :

— Monsieur le ministre, il faut s'en remettre à l'Administration Pénitentiaire. Il n'y a pas de précédent...

— Plaise au Ciel qu'il n'y en ait pas !

Ce soir-là, le garde des Sceaux dînait chez un de ses amis personnels, un écrivain célèbre par ses romans d'action, de violence humaine. Il n'y avait là que quelques intimes. Le ministre, au café, parla de l'affaire du *La Martinière* et de son souci nouveau.

— Vous avez raison de vous inquiéter de cela, dit le maître de maison.

— Mes services affirment qu'une révolte de ces épaves sociales n'a aucune chance d'aboutir.

— Ecoutez, dit le romancier : il y a là, sur ce bateau, sept ou huit cents hommes qui ont tout à gagner d'un mouvement collectif, et assez désespérés pour n'avoir rien à perdre. Parce qu'ils sont des criminels, ils sont forcément une sorte de sélection dans le réflexe de la mort, la brutalité, l'absence de contrôle nerveux, un bataillon incomparable de tueurs, d'hommes d'assaut. Le régime de la prison, la perte de la liberté, les souffrances qu'ils endurent sur le bateau-cage les portent à un état de rage, de colère surhumains qui décuplent leurs forces. Qu'arriverait-il, s'ils réussissaient à s'entendre, à forcer d'un seul élan leurs liens ?

— Ils sont moralement détruits, ils sont veules.

— Veules ? Peut-être. Pourtant, sachez une chose, mon cher ministre : chacun des criminels qui passent en Cour d'assises n'a qu'une idée, échapper à la prison, à la réclusion en cellule, d'où on ne sort pas, et se faire condamner aux travaux forcés, parce que, pour eux, le bagne, c'est la chance, la possibilité de l'évasion. Voilà, à bord de *La Martinière*, une sorte de flamme, de religion, qui les anime tous, vous entendez, tous les réprouvés, les parias, les chiens galeux que l'on envoie crever au soleil des tropiques. Cette flamme, elle est tout entière dans une chanson, la seule qu'ait jamais écrite Albert Londres, qui les connaissait bien, ceux de Cayenne. J'ai là un disque où Lucienne Boyer la chante. Attendez...

La voix, basse et voilée, pleine de fièvre et de renoncement de la chanteuse, s'éleva :

...La Loire a quitté La Palisse.
On n'est plus rien, on est sans nom.

.....

On n'est plus qu'un bateau de chiens
Qu'on mène crever dans une île

.....

Mais alors apparaît la « belle ».
La faim, la fièvre, le cachot,
Le coup de poing des pays chauds,
Rien ne sera trop beau pour elle.
Et dans la forêt solennelle
Où la mort sonne à chaque pas
Même lorsque tu ne viens pas
C'est toi qu'on adore : la « belle ».

.....

Le ministre rentra chez lui. Et c'est cette nuit-là qu'il fut réveillé par son chef de cabinet, qui accourait affolé.

— Les forçats révoltés se sont emparés du *La Martinière*. A mesure que les heures passèrent, on eut des détails, on put reconstituer l'effrayante aventure.

■ ■ ■

— Gago, 6.407, chez le commandant ! crie le surveillant en ouvrant la porte de la cage.

Un grognement sourd de la masse visqueuse et grouillante des corps étendus, accroupis, ratatinés dans l'ombre. Puis une silhouette se développe pesamment :

— Qu'est-ce qu'il y a encore ?

— Tu le verras !

L'homme sort, la grille se referme. Le forçat arpente lourdement le couloir, monte l'escalier de fer. Il entend derrière lui le souffle et le pas du gardien, le tintement de son trousseau de clefs. Il est sur le pont. Le crépuscule tombe. Bon dieu ! Quoi qu'il lui arrive, il remercie le hasard, l'incident. Il aura au moins pris une bouffée de cet

air vierge, il aura vu la lumière d'un vert pur qui enrichit l'horizon à l'occident et les derniers reflets du jour sur les falaises rouges du Portugal.

— C'est émouvant comme une femme qui prend du plaisir dans mes bras après avoir fait dix clients dans la nuit, comme un chèque bien maquillé, comme un policier attendri, pense-t-il.

Il entre sous la dunette, chez le commandant qui est assis avec le médecin-chef. Il y a deux verres de pernod posés devant eux sur des papiers, des cartes.

Le forçat ôte son béret marron, réunit ses mains sur son ventre, dans l'attitude de l'humilité et de l'hypocrisie.

— Gago, dit le commandant, on nous a signalé que vous déteniez sur vous de l'argent. Exactement six mille francs, six gros billets. Six billets, c'est certainement le trésor d'un projet d'évasion à l'arrivée à la Guyane, et pour plusieurs transportés.

— Ce n'est pas vrai, je n'ai rien, mon commandant.

— Voulez-vous qu'on vous fouille ?

Gago sourit, écarte les bras. Son air est assuré et candide.

— Fouillez-moi.

— Bon. Vous ne devez pas avoir caché ça dans vos vêtements. Mais, vous avez sûrement un plan. (Le plan est cet étui de celluloid ou de bois léger qui est le coffre-fort de tous les forçats et qu'ils dissimulent dans leur intestin.)

— Je n'ai pas de plan.

— Idiot !

— J'ai un plan, mais il n'y a pas d'argent dedan.

Le médecin intervient :

— Je vous préviens que je vais vous faire purger de force jusqu'à ce que nous ayons votre étui.

— Mon commandant, vous perdez votre temps. Même si cette histoire des six billets est vraie ce n'est pas moi qui les ais. Faites-moi purger, si vous voulez.

Les deux fonctionnaires se lèvent, furieux.

— Ça va. Qu'on le ramène. Nous ferons purger tout le monde, pendant trois jours. On verra bien dans quel plan est caché l'argent.

Gago, en ressortant, aspire vite un grand coup de brise marine. La lueur verte a disparu. Un reflet violet traîne encore, quelque part, entre deux nuages. Des lumières tremblent sur la côte. Il redescend dans l'enfer et, tout de suite, une rumeur commence à courir de cage en cage.

— On va purger tout le monde !

Le *La Martinière*, cet ancien cargo allemand cédé à la France, au titre des réparations, continue sa route dans la nuit. Sur le pont, les matelots, le corps de garde des surveillants, les salles de navigation et les cabines des officiers. Au-dessous du plancher de bois soutenu par des poutrelles d'acier, les trois étages de cale, au sol de ciment, où sont aménagées huit immenses cages. Dans ces cages, sept cents hommes ; sept cents fauves.

Des ampoules électriques en veilleuse. Parfois, le pas d'un matelot ou d'un gardien, le revolver à la ceinture, le nerf-de-bœuf à la main. Dans l'obscurité, une masse grouillante aux pantalons de grosse toile brune, aux torses nus, car la chaleur est suffocante.

Quelques râles de fièvre, quelques hoquets de mal de mer. Des souillures innombrables coulent sur le sol. Dans un angle, une lumière faite d'une flamme au bout d'un cordon de cire tremblant entre leurs genoux, trois condamnés jouent avec des dés taillés grossièrement dans du bois. Un autre, accroupi, use patiemment une cuillère contre un silex pour en faire un coutelas. Un jeune pleure. Deux vieux relégués pressent un forçat imberbe, au visage encore rose, presque un enfant, que cette atmosphère d'ignoble luxure terrifie. Il y en a qui chantent les éternelles plaintes du destin funeste, de la mort, de la révolte.

Et les voix qui courent :

— On va nous purger, tous. Va-t-on se laisser faire ?

— C'est fini, là-dedans ? hurle un gardien arrêté devant une cage. Une lueur qu'il a aperçue s'éteint brusquement. Une voix monte :

— Je suis malade ! J'étouffe !

Le surveillant ouvre la porte, s'avance vers la plainte. Presque aussitôt, deux mains énormes le saisissent au cou. Il râle, il s'ef-

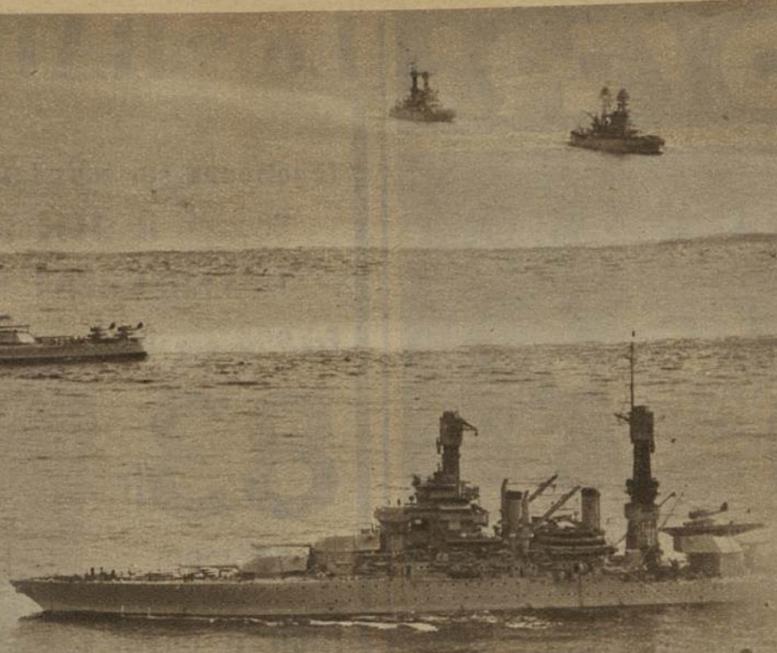


Le « La Martinière » avait poursuivi sa route normale vers Alger où il devait embarquer un contingent de condamnés arabes (à gauche) voués au bagne.

La voix basse et voilée, pleine de fièvre et de renoncement, de Lucienne Boyer (à droite) chanta l'espoir en la « belle », le suprême amour de ces fauves en cage.

en, mo
? air es
r caché
avez sù
i de cel
ffre-fo
ent dans
d'argent
us faire
s ayons
z votre
x billets
is. Fal-
furieux.
ferons
s jours,
hé l'ar-
a grand
a dis-
quelque
s trem-
Tenfer
ence à
alle-
répara-
nit. Sur
rde des
et les
u plan-
utrelles
sol de
mensés
mmes ;
illeuse.
ardien,
bœuf à
grouil-
brune,
ocante.
noquets
brables
une lu-
un cor-
renoux,
s tail-
autre,
e con-
as. Un
ressent
e rose,
sphère
chan-
destin
-on se
ardien
qu'il a
voix
avance
mains
il s'ef-

fondre, la gorge broyée. Et un gorille velu, à la voix humaine, dit d'une voix rauque :
— Allons-y. Ne faites pas trop de bruit encore. Je vais ouvrir aux copains.
Il s'est emparé du revolver, du passe-partout du mort. Il sort, s'aventure dans le couloir, commence à déverrouiller les autres cages. Un gardien surgit au haut d'un escalier. Un coup de revolver en pleine tête l'abat. Le bruit de la détonation a donné l'alerte. De partout, les matelots, les surveillants, accourent. Mais les cages sont ouvertes. Les forçats n'ont que des armes improvisées, des barres de fer arrachées, des massues de bois ; mais ils sont sept cents. Des sabots lancés à la volée font éclater les ampoules électriques. Dans l'ombre, c'est une mêlée inégale, confuse, féroce, dans l'odeur aigre et lourde d'homme, de maladie, de pourriture.
Il est déjà trop tard quand la résistance s'organise. On n'a même pas pu mettre en action les mitrailleuses disposées sur les plateformes stratégiques qui commandent les cages.
— La vapeur ! ordonne le commandant. Allez-y pour les jets de vapeur !...
Dans chaque couloir de la cale, des réseaux de rampes de fonte, chauffage central mortel, sont préparés pour cracher des jets brûlants. On les ouvre. Un ronflement, une fumée livide ajoutent au désordre. Des cris de douleur retentissent. Des paquets de forçats se tordent, se bousculent, s'effondrent, cruellement brûlés.
Ce n'est pas suffisant. Certains de ne pouvoir obtenir de merci, les révoltés ne peuvent rien attendre que de la victoire. Ils s'élancent à travers les vapeurs féroces. Beau coup qui ont déjà conquis les échelles de fer sont apparus sur le pont, un peu éblouis, effarés par le grand air, clignant des yeux à la surnaturelle lumière de la lune. Il y a des corps-à-corps dans tous les coins, entre les cordages, contre les manches à air qui résonnent du choc des têtes. Des souffles rauques, des râles, des cris de rage sortent de toutes les écoutilles.
Des officiers, calmes, agenouillés derrière des barricades improvisées, le revolver à la hauteur de l'œil, tirent sans se presser, guettant les ombres aux gestes désordonnés, soucieux de ne pas perdre une balle. Sur la passerelle, le commandant jette des ordres dans son tube acoustique. L'homme de barre a mis le cap vers la terre.
Dans son poste, le radio envoie sans répéter le même appel : « S. O. S. Révolte à bord. S. O. S. »
En mer, les cargos norvégiens chargés de bois, les transports anglais chargés de charbon, les paquebots des messageries qui ramènent vers l'Amérique du Sud les riches



Argentines repues des plaisirs de Paris reçoivent et répètent l'alerte. Le préfet maritime de Bordeaux, sur l'ordre de Paris, fait sortir du port deux remorqueurs de haute-mer, chargés de tirailleurs sénégalais. Un torpilleur appareille à Lorient.
« S. O. S. La révolte gagne du terrain. Je n'entends plus la voix du commandant. »
Le monde n'entend plus non plus la voix du radiotélégraphiste du *La Martinière*. La porte de son poste vient de céder sous une ruée. Des hommes à demi-nus ont bondi.
Le jour se lève sur l'Atlantique. Le *La Martinière* vogue toujours ; mais, dans la chaufferie, aux machines, ce sont des forçats qui commandent, le revolver au poing. Gago est sur la passerelle. Il a gardé son pantalon de droguet ; des égratignures, du sang tachent son torse luisant et nu. Mais il a mis sur sa tête rasée la casquette du commandant. A côté de lui, Luinart, qui a été matelot avant d'être parricide, tient le timon et chante. Sur le pont, les révoltés vainqueurs achèvent de jeter les cadavres à la mer ; dans les cales, d'autres enferment dans les cages les survivants de l'équipage réduits à l'impuissance, et même les blessés. L'appareil de radio a été brisé à coups de marteau. Des bandes, en hurlant, pillent la cambuse. Favert, qui a des lectures, a fabriqué avec un lambeau d'étoffe et de la peinture un pavillon où, sur le fond noir, se détache une tête de mort, l'étendard des pirates qui avait disparu des mers depuis trois siècles et qui flotte de nouveau à la misaine du *La Martinière*.
Le xx^e siècle s'affole. Tous les bateaux en mer ont été alertés. Des croiseurs anglais qui revenaient du Cap se déroutent vers la haute mer. Ce sont, maintenant, six contre-torpilleurs qui ont quitté Cherbourg et Lorient. Une partie de l'escadre de la Méditerranée donnait des fêtes à Casablanca. Elle reprend la mer. Le porte-avions *Béarn* quitte son port, emportant cinq avions de bombardement à longue distance.
Mais le hasard, la chance favorisent le *La Martinière* que personne n'aperçoit. Et les radios se succèdent, tragiques.

Aux escadres en croisière, à tous les paquebots en mer, le radio lançait incessamment l'appel sinistre : « S. O. S. Révolte de forçats à bord. S. O. S. »



« Le paquebot anglais *Osiris* a été abordé et pris d'assaut par les forçats-pirates. Les révoltés sont repartis en gardant cinquante femmes prisonnières et après avoir mis le feu au paquebot. »
« Le *La Martinière* a accosté un charbonnier italien, l'a pillé, a fait son plein de charbon et s'est enfui. »
Des jours passent. On signale le bateau-fantôme partout, dans les mers du Sud. Et, brusquement, il apparaît, là où on ne l'attendait pas.
« Le *La Martinière* est arrivé devant Cayenne. Il a bombardé la ville avec ses canons-revolvers. Les révoltés ont débarqué, ont surpris la garnison, ont délivré les forçats des pénitenciers. Ils sont maîtres de la place et de la colonie. Le massacre des fonctionnaires et de la population civile continue... »

Le ministre s'éveilla, le front couvert d'une sueur glacée. Après un moment d'angoisse, il se rendit compte qu'il avait eu un cauchemar. Cependant, encore troublé, il fit appeler ses secrétaires.
— Alors ? A-t-on des nouvelles du *La Martinière* ?
— Mais, naturellement. Il vient d'arriver à Alger. Tout va bien à bord.
Le ministre restait songeur.
— Bon. Mais qu'il ne reparte pas sans avoir reçu la note que je vais envoyer. Je voudrais... Je voudrais...
— Quoi, Monsieur le Ministre ?
— Je voudrais que les forçats ne chantent plus. Qu'on interdise les chansons dans les cages...
Paul BRINGUIER.

FORÇATS, UN JOUR...



FATS DIVERS



A la lueur des projecteurs, les policiers découvrirent un spectacle infernal : des cadavres affreux gisaient sur la route que sillonnaient des ruisseaux de sang.

L'AUTO IVRE

Annemasse (de notre correspondant particulier).

Pour une « bombe », ce fut une belle « bombe » ! Il y avait six heures que, au café des Arts-et-Métiers, à Genève, M. Henri Métrollet, patron d'hôtel ; M. Cretton, un boucher ; Balestra, un fumiste de Cointrin, et trois chauffeurs de taxis, Pasteur, Anselme et Reynod, faisaient ripaille.

On avait englouti cinq cents escargots. On avait bu. On avait chanté. Et, de nouveau, le champagne avait pétillé dans les verres...

Il était minuit. Il fallait partir. Le maître d'hôtel, dont la fatigue plombait la figure maigre, s'approcha des dîneurs et, la serviette à la main, l'échine courbée, annonça d'une voix timide :

— Monsieur, il est l'heure de fermer.

L'un des clients éclata d'un rire énorme. Il proposa :

— Si nous allions voir « ces dames » ?

n'avaient vu de clients si généreux, ni le patron de buveurs si résistants. Tandis qu'une prostituée, délabrée sous le fard, tapait, au piano, one-steps et fox-trots, les bouchons des bouteilles de Seyssel claquaient comme des pétards de 14 juillet.

A trois heures du matin, les six hommes sortirent, en titubant, de la maison hospitalière qui, durant deux heures, avait résonné de leurs cris d'ivresse et de leurs rires gras. Les fumées du champagne bouillonnaient dans leurs crânes, troublaient leurs regards, congestionnaient leurs visages.

cher, qui venait apporter au marché de Genève les rares légumes de la saison.

Sans s'occuper des cris des deux paysans, le chauffeur força encore son allure et fut englouti par la nuit.

La route glissait sous la voiture. La pente se terminait par un fort virage. Le chauffeur prit mal son tournant. L'auto accrocha un poteau télégraphique qui arracha la portière de droite et se coucha avec un craquement sec. Le choc fut d'une violence inouïe. L'un des passagers fut projeté dans un champ et tué sur le coup.

Le taxi poursuivit, en cahon-



Ils poursuivirent leur bodega au café de « la Cigogne ».

Le chauffeur fut amené à la prison de Saint-Julien.



Tous les autres approuvèrent bruyamment, les yeux luisants, les mains tremblantes.

— En Suisse, annonça un autre, les « maisons » ne sont pas drôles. Allons en France. A Ambilly, je connais un petit hôtel...

Il fit claquer la langue et cligna l'œil d'un air canaille.

M. Pasteur avait son taxi devant la porte. On s'y entassa tant bien que mal, tandis que les garçons, leur travail achevé, tombant de sommeil, baisaient déjà les rideaux de fer.

A Ambilly, à l'hôtel de « la Cigogne », se poursuivit la « nouba ». Jamais les filles

— En route ! bégaya le chauffeur de taxi.

Les compagnons prirent place dans la voiture, sans se douter que, maintenant, la mort était à leurs côtés !

D'une main mal assurée, le conducteur, dont le pied appuyait sans raison sur l'accélérateur, menait sa voiture à un train d'enfer. L'auto allait en zigzaguant, d'une allure ivre, cahotant sur les trottoirs. Un réverbère s'éteignit en s'écroulant.

Croyant se diriger sur Genève, le taxi avait pris la route d'Annecy. Il accrocha tout d'abord une voiture de marai-

tant, sa route, heurta de nouveau un poteau jumelé. Une partie de la carrosserie céda. M. Métrollet, projeté à son tour sur la route, s'y écroula raide mort, tandis qu'un autre compagnon, courbé sur le marchepied, vomissait le sang à pleine bouche.

Le chauffeur comprit alors que la mort, par sa faute, avait largement fauché parmi ses amis. Fou de désespoir, il courut dans la direction de Genève et voulut aller se jeter dans l'Arve. Des paysans alertèrent la gendarmerie qui, au milieu de la nuit, se rendit sur les lieux.

Eclairé par les phares des automobiles, le spectacle se révéla hallucinant. Il y avait du sang partout. Les cadavres gisaient, enveloppés de loques sales de terre, parmi une jonchée de débris : souliers lacérés, casquettes en pièces, bouteilles et flacons de parfum brisés...

Les morts furent transportés à la Morgue. Le chauffeur, appréhendé, sanglotait, avec des râles d'ivrogne, tandis qu'on l'emmenait à la prison de Saint-Julien :

— Quelle noce !... Ah ! vingt dieux ! Quelle noce !...

J. V.



Après sa randonnée fantastique sur la route d'Annecy, l'auto ivre, les portières de droite arrachées, la capote en lambeaux, fut mise sous scellés par les enquêteurs.

Le "RADIAL-NAIN"

5 LAMPES

fonctionne sur tous les courants alternatifs et continus

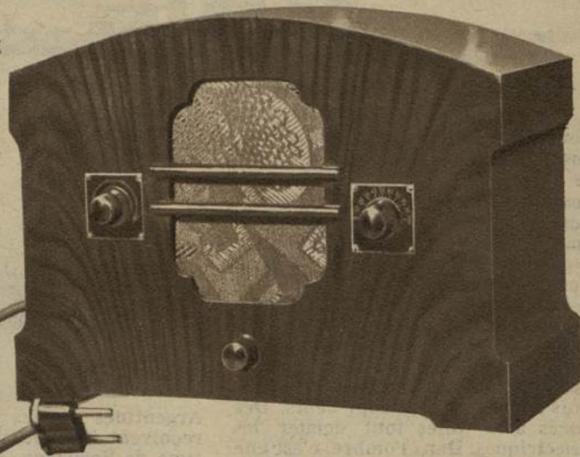
8 JOURS A L'ESSAI

1^{er} VERSEMENT 1 MOIS APRÈS LIVRAISON

Frs 996. payables

83 fr.
par mois

Rien à payer
d'avance



Notre superhétérodyne « Radial-Nain » 5 lampes, vendu avec 1 bon de garantie d'une année, fonctionne sur tous les courants, alternatifs ou continus. Il est luxueusement présenté dans une ébénisterie noyer verni au tampon. Nous attirons votre attention sur le fait que cet appareil est PORTATIF, ce qui est la cause de son grand succès. Dimensions : 30x14x20 cm. Il reçoit sans antenne ni cadre tous les principaux postes européens en P. O. et G. O. Il est également muni d'une prise de pick-up. Son haut parleur électrodynamique est très musical. C'est un poste ayant toutes les qualités : puissance et sélectivité.

Comme tous nos articles, cet appareil vous est livré 8 jours à l'essai. Sur demande nous fournissons, pour le transporter, une valise spéciale en cuir véritable, au prix de frs 72.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GÉNÉRAL N° 46

BULLETIN DE COMMANDE D. 30

Je prie la Maison Girard et Boitte, 112, rue Réaumur à Paris, de m'envoyer un Radial-Nain, au prix de frs 996, que je paierai frs 83 par mois pendant 12 mois, à votre compte de chèques-postaux Paris 979. Fait à ... le ... 193 ...

Nom et prénoms Signature :
Profession
Domicile
Département Gare

Girard & Boitte

112, rue Réaumur, PARIS (2^e)

Le conseil d'un curé à ses paroissiens

Pour soigner le foie, les reins et pour bien digérer

Ce curé-doyen d'une petite ville de Normandie a fait sur lui l'expérience des Sels Kruschen. Il en connaît les propriétés bienfaisantes et, tout naturellement, il en fait profiter ses paroissiens. Il écrit :

« Depuis trois ans, je prends des Sels Kruschen et je m'en trouve très bien. Je digère mieux et n'ai aucune douleur. Ces sels donnent d'excellents résultats sur le foie et le rein et je les propage parmi mes paroissiens. »

Abbe R... à F... (Lettre n° 1.676.)

Les Sels Kruschen sont une combinaison de nombreux sels naturels. Ils ont pour effet de régulariser les diverses fonctions du corps. Une petite dose de Sels Kruschen chaque matin, et presque aussitôt le foie, les reins, l'intestin, l'estomac retrouvent une vigueur nouvelle et cessent de vous faire souffrir. Les déchets et les poisons sont éliminés, le sang est purifié, fortifié. Au lieu d'être las et triste, vous êtes dispos, gai et plein d'entrain. L'habitude si salutaire de la « petite dose quotidienne » de Kruschen ne revient qu'à trois sous. Qui ne voudrait acheter à ce prix une parfaite santé ?

Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 fr. 75 le flacon ; 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 120 jours).

L'AVENIR DÉVOILÉ par l'astrologue scientifique. Mme de BRIEU vous étonnera par l'exactitude de ses prédictions. Tous les jours de 2 à 7 h., sauf dimanche. Par correspondance 20 fr. 50, enveloppe. Date naissance, 43, rue de Lyon (2^e ét.), Paris. Métro Bastille.

Voulez-vous être forts, vaincre et réussir ?

CONSULTEZ Mme Thérèse Girard, voyante célèbre, diplômée. Expériences sous contrôle scientifique connue du monde entier par ses prédictions et ses conseils. 78, av. des Ternes, (17^e). De 1 à 7 h. cour, 3^e étage.

ACHETEZ TOUS LES JEUDIS
chez votre libraire
LE PLUS ANGOISSANT DES
ROMANS POLICIERS
le roman complet 0.50

Lisez cette semaine



Ch. PLON, éditeur

63 bis, rue du Cardinal-Lemoine, Paris

VOTRE AVENIR vous sera dévoilé grâce à la mystérieuse et célèbre voyante AUGUSTALES. Envoy. date, mois naiss., prénom et 5 fr. pour frais d'écritures et de port. Extraord. par ses prédic. Fixe date événe., guide, conseille et dev. tout. Bulletin-not. grat. Ecrire : Mme AUGUSTALES, 22, rue Léon-Gambetta, 22, à Lille (Nord).

15 fr. Le 100 adr. et gr. gains 2 sexes. Ecr. LABO-RATOIRE DE PROVENCE, H., à Marseille.

16 frs À CRÉDIT
par mois avec
premier versement de 35 frs
vous recevez une

MONTRE-BRACELET pour dames, or laminé, rouge d'or 18 carats inaltérable, forme très élégante (même usage qu'une montre or de 800 frs). Garantie 10 ans. Mouvement de précision 10 rubis, soigneusement réglé. Prix 218 frs. Envoi contre remboursement de 38 frs. (= 1^{er} versement), reste en 10 mensualités de 18 frs.

Pour 20 frs. par mois seulement une MONTRE-BRACELET pour dames OR véritable 18 carats mouvement de précision, qualité extra, 10 rubis, soigneusement réglé. Garantie 10 ans. Envoi, contre remboursement de 55 frs. (= 1^{er} versement), reste en 12 mensualités de 20 frs.

MONTRE-BRACELET pour hommes, en plaqué or laminé. 10 ans de garantie. Mouvement de précision ancre, 15 rubis. Modèle très moderne. Premier versement 50 frs., reste en 11 mensualités de 20 frs. Même montre en CHROME, inaltérable. 1^{er} versement 40 frs., reste en 11 mensualités de 16 frs.

En cas de non-convenance, nous remboursons l'argent. Sur demande, la montre est envoyée à l'essai pendant 4 jours, pour démontrer les grands avantages de notre offre.



"LA MONTRE PRÉCISE",
20, rue Sellenick,
Strasbourg, N° DK 6.



LE JEU DE LA MORT



Au moment où il fut arrêté, à Orange, Seux (en haut, à gauche) fut fouillé. Et, dans son portefeuille, on découvrit une carte, la dame de pique, trouée par une balle.

Avignon (de notre correspondant particulier).

Les deux hommes étaient assis, face à face, devant la table où ils abattaient leurs cartes. C'était en 1919, à Lyon, dans un bar de la rue Moncey. La belotte n'était encore que le jeu des mauvais garçons, l'apanage de ceux qui, sous les verrous, en avaient appris les secrets.

Clément et Joseph Seux étaient déjà passés maîtres en ce jeu.

Ce soir-là, la partie était enfiévrée. Les hommes jouaient, l'œil fixe, la bouche amère. En abattant les cartes, leurs doigts rudes tremblaient et leur voix chevrotait pour annoncer les « cinquante » ou les « cent ». C'est que l'enjeu était d'importance. Ils l'examinaient de temps en temps d'un regard fiévreux, tandis qu'un sourire forcé crispait leurs lèvres.

L'enjeu, c'était une belle enfant de vingt ans : Marie-Louise Barle, une brune ardente

et bien en chair. Assise à côté des joueurs, elle suivait la partie, d'un air distrait, tout en fumant des cigarettes de tabac blond.

— Neuf cent cinquante, grogna Clément après avoir compté ses plis.

— Neuf cent quatre-vingts, ricana Joseph Seux.

Clément distribua les cartes.

— Je passe.

— Aussi.

— Pique !

Joseph fila le coin des cartes : il avait déjà le roi d'atout. L'as et la dame venaient de lui être donnés.

— Tierce et belotte.

Sans un mot, Clément se leva et abandonna la partie. A pas lents, Marie-Louise Barle vint s'installer sur les genoux de Seux, qui la renversa entre ses bras et l'embrassa sur la bouche.

Onze ans avaient passé. Chaque soir, Marie-Louise arpentait inlassablement les trottoirs de la Guillotière, au milieu d'une cohue pittoresque de gens venus de tous les coins du monde. Son métier de prostituée permettait à Joseph Seux de vivre à ne rien faire, sinon son habituelle partie de belotte de chaque soir. Pour lui, l'avenir était assuré.

Un jour de printemps de 1930, le 4 mai, un petit héritage lui tomba du ciel. Un parent éloigné lui laissait, en mourant, un lopin de terre, à Villefranche. Seux le revendit aussitôt pour la somme de quatre mille francs. Il s'acheta de rutilants costumes, aux couleurs tendres, et employa ce qui restait à monter une cave qui faisait l'admiration de ses amis. L'homme ne quittait plus la maison. C'est chez lui maintenant que se faisaient les parties de cartes quotidiennes, tandis que le vin emplissait les verres.

Parfois, Seux, faute d'adversaires, s'en prenait à Marie-Louise. Les deux amants s'installaient chacun d'un côté de la table et, fort tard dans la nuit, les parties se succédaient.

Joseph Seux qui avait bu plus que de raison, ce soir-là, ayant fait tourner une carte, pour découvrir l'atout, se trouva en présence de la dame de pique. Un éclat de rire homérique le secoua. Cela lui rappelait le jour où il avait « gagné » Marie-Louise aux cartes. Comme elle ne trouvait pas la plaisanterie de son goût, l'homme s'emporta. D'un coup de poing, il étendit la femme à terre. Titubant, les yeux chavirés par l'ivresse, il sortit de sa poche son revolver. Il plaça l'atout, la dame de pique retournée, sur le bord de la commode, et tira. La balle fit mouche : au centre de la carte, un trou s'arrondissait. L'ivrogne ramassa le carton de la main gauche. De l'autre main, il dirigea son arme sur Marie-Louise qui se relevait, et, de nouveau, appuya sur la gâchette. Atteinte en pleine poitrine, la malheureuse fit deux pas pour sortir. Elle ne put qu'entrouvrir la porte, et s'effondra, morte, sur le seuil.

Seux vint se coucher près d'elle. Il enfouit une main dans les cheveux de la morte tout en gardant, dans l'autre, la carte blessée...

Il dormit trois heures. Le froid de la nuit le réveilla. Il vit le corps. Il essaya de se souvenir.

— J'étais ivre. J'ai fait l'idiot. Je vais me faire f... en tête...

Il partit pour aller se constituer prisonnier. Sur le pont de la Guillotière, il vit un barrage. Les gendarmes, casqués, mousquetons à la main, guettaient une automobile suspecte.

— Eh ! l'homme !... fit, à son passage, l'un d'eux...

Seux réfléchit un instant et changea d'idée.

— Ils ne m'auront pas. Qu'ils me cherchent, s'ils me veulent !

Et il partit pour se réfugier dans les bois de Mirebel.

La brigade mobile et toutes les brigades de gendarmerie furent alertées. Caché dans un taillis, Seux échappa par miracle aux inspecteurs qui battaient la région. Deux de ceux-ci, en effet, s'étaient arrêtés à quelques mètres de lui afin de se désaltérer.

— Ils ne m'en ont pas laissé une goutte ! dit-il après leur départ, en ramassant la bouteille de limonade qu'ils venaient de boire.

Ce que fut la vie de Seux depuis le 4 mai 1930, il est facile de le deviner : celle d'un homme traqué, celle d'un coutumax. La Cour d'assises du Rhône, en octobre 1932, l'avait condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Le criminel s'était d'abord réfugié dans l'Ain, à Erymont. Puis il partit pour Marseille et, de là, il gagna la Corse. Il s'employait comme maçon. Sa carrure d'athlète faisait de lui un ouvrier incomparable. Ayant appris, par les journaux, qu'on demandait des manœuvres pour les chantiers des fortifications des Alpes, il revint en France pour s'y faire embaucher. Mais l'entrepreneur exigeait des ouvriers une carte d'identité avec photo et empreintes digitales. Seux ne pouvait que présenter son livret militaire qui, pour tout le monde, le désignait sous le nom de Joseph Gette. Il préféra reprendre le large et changea de métier. On le vit travailler comme ouvrier agricole, au Mas de Craponne, près de Salon. A la fin de 1932, il vint s'installer à Orange.

■ ■ ■

Orange, tout comme une grande ville, est entourée d'une zone sordide. Ce sont, de part et d'autre de la route nationale, à l'entrée de la ville, des champs incultes, des « garrigues » caillouteuses où, à proximité des prés odorants de lavande, s'amoncellent les ordures déversées par les tombereaux de la voirie. Sur cette zone s'élèvent des cahutes, des maisons basses, des taudis recouverts de tôle ou de papier goudronné. Il y grouille une population de chiffonniers et de trimardeurs qu'éloignent, de plus en plus, les constructions neuves de la ville qui grandit.

Dans un bouge, au bout d'une impasse de terre grasse, habite la « Belle aux tarots ». C'est une tireuse de cartes. Elle a quatre-vingts ans.

La barrière de son enclos porte une enseigne. La vieille vend à boire. Elle vend aussi de l'espoir. A côté de la liste des consommations, on y lit : « LE PRÉSENT... L'AVENIR. »

Joseph Seux trouva là un asile, et, de la vieille cartomancienne, il fit sa maîtresse pour la payer de l'hospitalité qu'elle lui donnait.

La dame de pique ne l'avait pas quitté...

■ ■ ■

Le commissaire de police d'Orange, M. F. Fonteny, est un homme qui ne perd pas le souvenir des physionomies. Pendant la guerre, au 133^e d'infanterie où il servait, il y avait un homme bien connu pour ses tatouages et sa force herculéenne : c'était Gette.

— Est-ce le même Gette qui vient d'arriver à Orange ? se demanda-t-il.

Il vit l'homme, discrètement. Sa conviction fut bientôt faite. Ce Gette-là n'était pas son ancien compagnon d'armes...

Poussé par la curiosité, le magistrat opéra des vérifications, consulta des fiches. Il découvrit ainsi que celui qui se faisait appeler Gette n'était en réalité que le contumax Seux.

Le 4 décembre, M. Fonteny décida de l'arrêter.

Le brigadier Bagnol et les agents Beau et Champetier vinrent l'assister. Ils se rendirent à la baraque de la « Belle aux tarots ». D'un coup d'épaule, le commissaire ouvrit la porte.

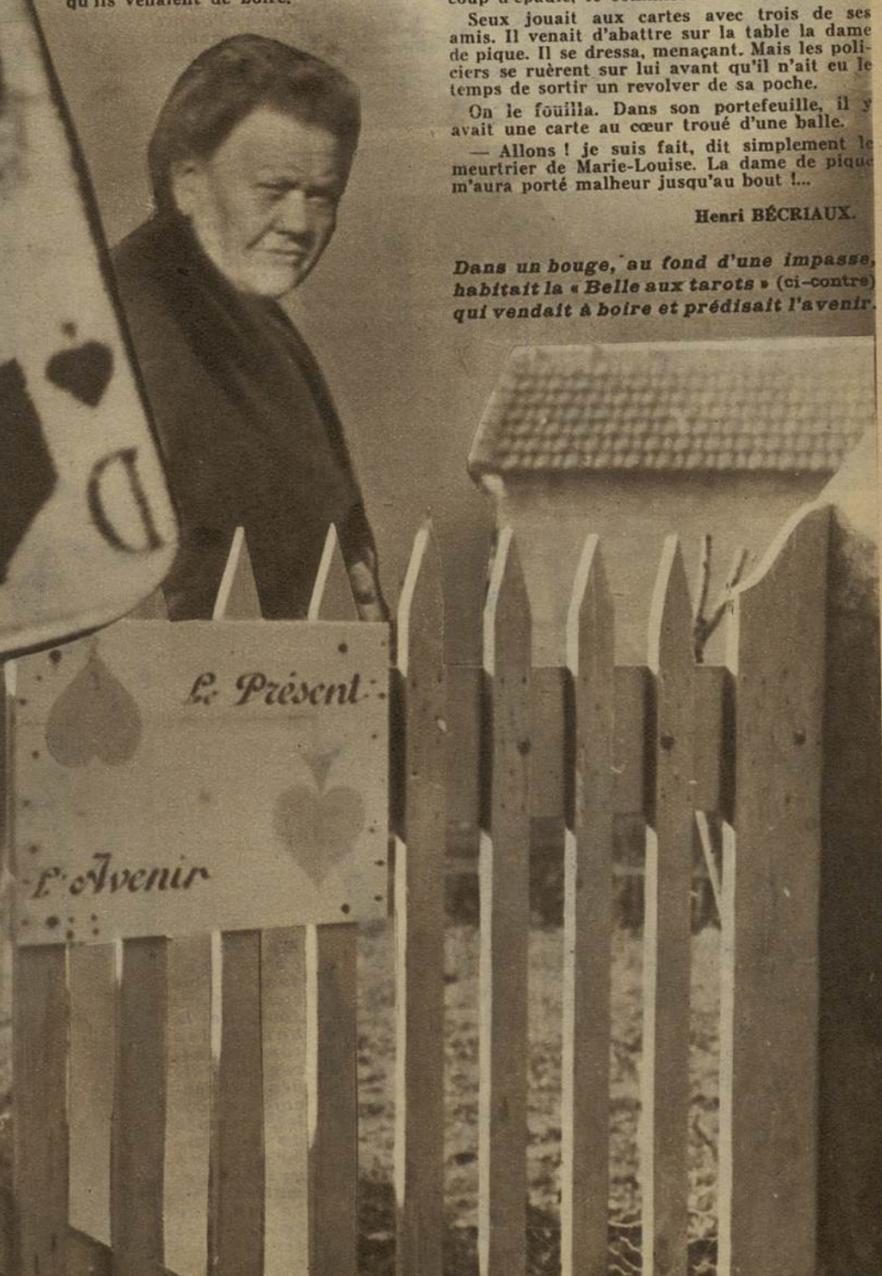
Seux jouait aux cartes avec trois de ses amis. Il venait d'abattre sur la table la dame de pique. Il se dressa, menaçant. Mais les policiers se ruèrent sur lui avant qu'il n'ait eu le temps de sortir un revolver de sa poche.

On le fouilla. Dans son portefeuille, il y avait une carte au cœur troué d'une balle.

— Allons ! je suis fait, dit simplement le meurtrier de Marie-Louise. La dame de pique m'aura porté malheur jusqu'au bout !...

Henri BÉCRIAUX.

Dans un bouge, au fond d'une impasse, habitait la « Belle aux tarots » (ci-contre) qui vendait à boire et prédisait l'avenir.





Mrs Mary Denston (ci-contre, à gauche), victime de l'agression du nègre Armwood. — Ci-contre: le capitaine Edward Johnson, blessé en essayant de protéger le nègre.



Des renforts, mandés en toute hâte, dispersèrent la populace à coups de bombes lacrymogènes et réussirent à arracher les cadavres à la foule qui s'appropriait à les brûler.



Police et soldats, envoyés à Princess Anne pour appréhender les plus excités des amateurs de cette lynchage-partie, purent difficilement arrêter quatre d'entre eux.



Le corps de Brooke Hart qui avait été un adolescent plein de vie et de beauté n'était plus qu'une masse informe d'ossements et de chairs putréfiées.



Les meneurs s'emparèrent d'énormes tuyaux de fonte, entassés dans un hangar proche, et les utilisèrent comme des béliers pour défoncer la porte de la prison.



Après le passage, dans la prison de San José, de la bande des tortionnaires déchaînés, on aperçoit les couloirs semés de débris, les grilles démolies et les tuyaux de fonte qui servirent à ce saccage.



New-York
(de notre correspondant particulier).

L'ENTREVUE avait eu lieu dans le cabinet du gouverneur de Maryland. Ce dernier, M. Ritchie, avait convoqué le juge Duer et le procureur Robins, de Princess Anne. Il fallait décider du sort de Georges Armwood.

— Il n'est pas prudent, avait-il déclaré, de laisser le nègre dans sa prison de Somerset, à Princess Anne. Ramenez-le à Baltimore ; il y sera plus en sûreté !

Georges Armwood avait attaqué Mrs Mary Denston, une pauvre vieille de quatre-vingt-un ans, un soir qu'elle revenait seule sur la route. Et, déjà, autour de sa prison, il entendait gronder la foule, avide de son sang.

Fumant son énorme cigare, le juge Duer se renversa dans son fauteuil et éclata de rire :

— Soyez tranquille, gouverneur ; la prison de Somerset est bien bâtie. Elle a des murs et des grilles solides. Georges Armwood y est en sûreté.

L'air grave, Ritchie s'était levé : — L'heure n'est pas à la plaisanterie, messieurs. Un vent de meurtre souffle sur l'Amérique. Croyant satisfaire, dans leur cœur, un désir légitime de justice, nos concitoyens se livrent trop souvent à des exécutions sommaires qui nuisent à notre dignité, qui gênent notre autorité et contredisent souvent nos sentences.

« Ils courent au lynchage comme à une partie de plaisir, et l'exécution d'un criminel que l'on arrache à notre justice est pour eux un spectacle réjouissant. Nous n'avons pas le droit de donner ainsi libre cours à l'immoralité et à la brutalité populaires.

« Je sais — il appuya la main sur un énorme dossier qui érigait sur la table sa masse impressionnante — je sais que des campagnes sont menées actuellement, à Princess Anne. Des notables de votre cité réclament le lynchage du meurtrier de Mary Denston. C'est pourquoi je vous demande le transfert de Georges Armwood de la prison de Somerset à celle de Baltimore. »

Le procureur Robins intervint à son tour : — Impossible. Nous aurions l'air de céder à la menace. La prison de Somerset est équipée pour soutenir l'assaut de la foule. Le capitaine Edward Johnson et ses vingt-cinq hommes de garde sont chargés de la surveillance, jour et nuit.

Le gouverneur haussa les épaules : — Bien ! L'entretien est terminé !...

Comme Duer et Robins arrivaient sur le seuil de la porte, il leur lança :

— Vous êtes avertis... S'il se produit le moindre incident, je vous rends moralement responsables.

■ ■ ■

Le gouverneur de Maryland avait eu raison. Les meneurs avaient fini par chauffer à blanc l'opinion publique. La foule, à cette heure tardive de la nuit, marchait à l'assaut de la prison. De sa fenêtre, le juge Duer voyait le flot, grossi sans cesse, rouler au hasard des rues. Il y avait là plus de cinq mille manifestants. Enfants, femmes, vieillards escortaient des gailards solides qui hurlaient en scandant les syllabes sur un ton monotone :

— Livrez-nous Armwood !

Que pouvait, contre une telle masse, le faible détachement commandé par le capitaine Edward Johnson ? Le juge Duer s'arrachait les cheveux : — Il faut les arrêter !... Il faut les arrêter !... gémissait-il.

Il descendit dans la rue. Il se précipita au devant du cortège :

— Retournez dans vos maisons, citoyens de Princess Anne ! cria-t-il. Laissez le nègre aux mains de la justice qui saura le punir !

On ne l'écoutait pas. On riait. Il y avait, dans cette vague humaine, tant de violence implacable, que le magistrat sentit son intervention inutile. D'un pas égal, lentement, la foule avançait.

— Citoyens de Princess Anne — Duer tentait un nouvel effort — vous êtes de braves gens, paisibles et honorables, et je vous connais presque tous. Rentrez en vos demeures...

Un murmure immense couvrit sa voix :

— Livrez-nous le nègre !...

A la prison de Somerset, les vingt-cinq poli-

Jack Holmesse débattit si furieusement que ses bourreaux mirent ses vêtements en pièces en tentant de le maîtriser.

LYNCHAGE

ciers... Edward Johnson firent leur devoir... essayer de barrer la route à ceux que guidait la loi du lynch. Des bombes lacrymogènes furent lancées.

Mais, dès les uns par les autres, l'armée des hommes improvisés gagnait du terrain, mètre par mètre.

Des larmes, suffoqués par les gaz, tombaient. Ils étaient épuisés...

Le sergent Luther Dougherty accourut sur les lieux, essaya de haranguer la foule. Celle-ci demeura muette. Des hommes avaient saisi une énorme pierre et s'en servaient déjà comme bélier pour enfoncer la porte grillée.

— Le nègre, hurlait le shérif. N'y touchez pas !... Arrière !

Mais l'homme se perdit dans les hurlements. La porte céda. Il y eut un remous. La foule se précipita à l'intérieur du bâtiment. Des gardiens tentaient de s'opposer à l'attaque des lynx.

Georges Armwood gisait sur son grabat. Il tremblait de tous ses membres. Deux yeux blancs, écarquillés, roulaient dans sa face grise d'angoisse.

Un pan de barreaux de sa cellule se brisaient sous les allumettes sous les coups de bélier. Le malheureux nègre fut empoigné et entraîné dans la rue où la foule attendait.

A son apparition, il y eut des cris délirants. L'assassin pleurait et suppliait avec une voix rauque qu'on lui laissât la vie. Des coups de poing lui tuméfièrent la bouche, lui brisèrent les dents.

C'est à ce moment que commença son horrible calvaire. Aps de poings, à coups de pieds, les bourreaux renvoyaient le malheureux. Aveuglé de sang, les membres rompus, il avait l'air d'un pauvre animal. Ses gestes désarticulés excitaient les rires. La foule s'amusait de lui comme d'un jouet. C'était un homme, pourtant !

L'éclair d'un couteau brilla dans la nuit. Georges Armwood poussa un gémissement. Ce fut le son d'un nouveau supplice. Sous les coups impliés des lames d'acier, les vêtements du prisonnier s'effilochèrent. L'homme fut bientôt nu. Les couteaux entamèrent alors la chair et se rougirent de sang.

Un gémissement se fit entendre sur les épaules de son père, saisit de main gauche la chevelure du nègre. Il tenait un poignard dans la main droite. Par deux fois, le poignard s'abattit, coupant les oreilles au ras de la tête.

Georges Armwood chancela et roula à terre, sans conscience. Mais son corps continuait à avancer, telle une épave, par cette mer humaine.

Quelqu'un émit alors l'idée, acceptée avec enthousiasme par toute la foule, d'exécuter le criminel dans le jardin du juge. On s'y rendit. Duer, impassible, assistait du haut de sa fenêtre à cet horrible spectacle.

Les grilles furent démolies, les gazons piétinés, les fleurs arrachées. Et ce fut sur un des arbres du domaine que Georges Armwood, qui avait succombé à ses blessures, fut suspendu. On le fit arroser son corps d'essence. On y mit le feu.

Et, toute nuit, les citoyens de Princess Ann, leurs femmes et leurs enfants dansèrent autour du bûche effocant. On se serait cru à une fête populaire. Duer, aux sinistres lueurs du feu, songeait à parole du gouverneur : « Ils courent au lynchage comme à une partie de plaisir !... »

Lynch-party !... (Lynchage-partie !). C'est de ce nom que les journaux qualifièrent, le lendemain, de l'exécution sauvage.

Le parti socialiste de Maryland s'indigna de ces procédés de justice sommaire. Il réclama une enquête, la mise à pied du juge Duer et de l'atorney Rins, et le châtement des coupables. Le gouverneur Ritchie fut accusé de « négligence criminelle ».

Harlem, le quartier de New-York, miroir aux plaisirs et attirait les noirs du Sud de tout l'éclat de ses pistes laquées et de ses orchestres onitruants. Harlem devint un creuset bouillonnant de haine. Walter White, secrétaire de la Ligue nationale pour la protection des noirs, publia de nombreux articles énergiques dans les journaux

de New-York et soumit une protestation au Président Roosevelt.

Ritchie, de son côté, avait décidé une expédition punitive. Princess Anne avait repris, au lendemain de la mort tragique de Georges Armwood, sa vie monotone de petite ville de province. Dans la nuit du 28 novembre, les habitants furent réveillés en sursaut. De lourds camions militaires ébranlaient les pavés de la ville. Ils s'arrêtèrent sur le grand-parking et plus de trois cents soldats, casqués, l'arme au poing, en descendirent. C'était le général Reckford qui commandait la troupe. Il avait pour mission d'arrêter les neuf meneurs qui avaient organisé et dirigé la lynchage-partie. Les soldats étaient armés de bombes lacrymogènes, de mitrailleuses, de carabines et de baïonnettes. Ils encerclèrent les maisons des neufs incriminés. Mais ils ne purent en arrêter que quatre : Irving Adkins, de la police auxiliaire ; William Thomson, pharmacien ; William Hearn, chauffeur de camion, et William Mc Quay, employé.

Les quatre prisonniers furent amenés à la caserne de la garde nationale. Mais, aussitôt la nouvelle répandue, la population se souleva et se rua au secours des prisonniers. Ce fut une belle bagarre ! Reçus à coups de bombes lacrymogènes, les habitants de Princess Anne ripostèrent à coups de pierres et de briques. Le général Reckford demanda, par téléphone, le secours des pompiers pour disperser les assaillants à l'aide de leurs lanceurs. Mais les nouveaux venus prirent le parti des civils.

Profitant de ce qu'une nouvelle décharge de gaz asphyxiants forçait la foule à reculer, le général Reckford fit monter rapidement ses prisonniers dans un camion qui fila sur Baltimore. Mais le mot d'ordre avait été transmis de village en village. Sur la route, des barricades s'élevaient...

A grand-peine, les soldats arrivèrent à Baltimore, en compagnie de leurs otages. Durant ce temps, le peuple de Princess Anne passait sa fureur en brisant et brûlant les voitures de la troupe. Puis il se rendit au quartier nègre, dont les habitants, pris de panique, s'enfuirent à la débânde à travers les bois voisins.

Les autorités de Princess Anne étant intervenues, on remit, le lendemain, les quatre prisonniers en liberté. Mais la dignité du gouverneur Ritchie était sauve !

Le même jour, à San-José, en Californie, deux blancs étaient exécutés d'une façon aussi barbare. Evénement sensationnel, car les auteurs d'une lynchage-partie employaient d'ordinaire, pour leurs ébats sadiques, des hommes de couleur. Et, cette fois...

Thomas Thurmond et John Holmes — c'étaient les noms des deux lynchés — avaient commis un crime atroce. Ils avaient enlevé, à San-José, le jeune Brooke Hart, le fils d'un important commerçant de la ville. Ils l'avaient tué. Son cadavre avait été jeté dans la baie de San Francisco. Après quoi, les deux criminels avaient adressé une lettre aux parents, réclamant quarante mille dollars et déclarant :

« Si vous voulez que votre fils vive, n'alertez pas la police ! »

M. Hart méprisa cet avertissement. Il prévint la police qui arrêta, deux jours plus tard, les deux kidnappeurs. Ceux-ci avouèrent. Un matin, on apprit qu'un cadavre avait échoué sur la plage. C'était celui de Brooke Hart. Depuis huit jours, des marins le recherchaient au pied du San Matteo Bridge.

Le corps de celui qui avait été un adolescent plein de vie et de beauté n'était plus qu'une masse informe d'ossements et de chairs putréfiées...

Un vent d'indignation secoua toute la province de San Francisco. On estima que l'instruction du procès des deux criminels traînait en longueur, qu'avec le temps Thurmond et Holmes risquaient d'échapper au châtement capital qu'ils méritaient.

Ce fut alors — au dire des Américains eux-mêmes — « la pire lynchage-partie du siècle. Elle se déroula comme un film colossal tourné par Griffith, avec ses projecteurs et ses brigades de photographes ».

Une foule de six mille personnes, composée d'hommes, de femmes, d'enfants, s'assembla de-

vant la prison. Le directeur de celle-ci, inquiet, prévint le gouverneur de Californie, M. Rolph. Celui-ci, contrairement au gouverneur Ritchie, donna raison au peuple et approuva nettement le lynchage.

— C'est la meilleure leçon que la Californie donne aux Etats-Unis. Nous montrerons au pays qu'il existe au moins un Etat où le kidnapping est sévèrement réprimé !...

On devine que, dans ces conditions, la résistance fut à peu près nulle. Il y eut cependant une démonstration de bombes lacrymogènes et de bombes-mal-de-mer, (la dernière invention de la police américaine !)

Les meneurs s'emparèrent alors d'énormes tuyaux de fonte, entassés dans un hangar proche et s'en servirent pour enfoncer la porte de la prison.

Thurmond fut attaqué le premier. Un détenu, qui partageait sa cellule et qu'on prit tout d'abord pour Holmes, recut une fameuse volée. Mais on s'aperçut bien vite de l'erreur et tandis que Thurmond, sous la poussée formidable de ses bourreaux, avançait vers la foule en démençant, un groupe se mettait à la recherche de Holmes. On le découvrit, caché sous le grabat de sa cellule. Il se débattit avec rage, griffant, mordant ceux qui essayaient de le saisir. On dut le traîner à terre, comme une loque.

Une procession s'organisa du côté de St James Park. Elle tenait à la fois du défilé carnavalesque et du cortège de funérailles. On entendait des bribes de chansons, des éclats de rire, des hurlements de joie que dominaient, parfois, un long cri strident de douleur ou de terreur. Une atmosphère d'hystérie planait sur la foule.

Arrivé dans le jardin public, on pendit tout d'abord Thurmond. Il n'avait plus la force ni le courage d'opposer la moindre résistance. Mais lorsqu'un bourreau improvisé voulut passer la corde autour du cou d'Holmes, celui-ci se débattit furieusement. Sous les mains qui cherchaient à le maîtriser, les vêtements cédaient. L'homme fut bientôt complètement nu. Il hurlait d'épouvante, essayant d'échapper au nœud fatal qui menaçait sa tête. Il fallut enfin l'assommer à coups de pavés pour s'en rendre maître.

Son corps immense monta dans la nuit, étalant sa nudité blafarde aux yeux d'une foule triomphante dans sa vindicte sauvage, et qui applaudissait à tout rompre, comme au théâtre.

Des femmes se trouvaient mal. Des enfants étaient piétinés. La nuit était à chaque instant trouée par les éclairs de magnésium des photographes et par les spots des opérateurs d'actualités qui, juchés sur leurs camions, filmaient sans frémir ces scènes atroces.

La police n'intervint qu'au moment où les lyncheurs décidèrent de brûler les corps. Elle les défendit et les fit transporter au dépôt de la Morgue.

Justice était faite ! Justice sommaire. Justice barbare, mais justice tout de même, au gré, du moins, du sentiment yankee !...

Cependant, des jeunes gens industriels s'étaient emparés des cordes et des branches tragiques et les vendaient par petits morceaux, à titre de souvenir.

Le gouverneur Rolph exultait. Il annonçait publiquement que les lyncheurs ne seraient pas punis. Ceux-ci se pavanaient à travers la ville, racontant leurs exploits. On sut alors comment ils avaient recruté leur armée, après l'avoir gorgée de whisky dans les speakeasies de la ville.

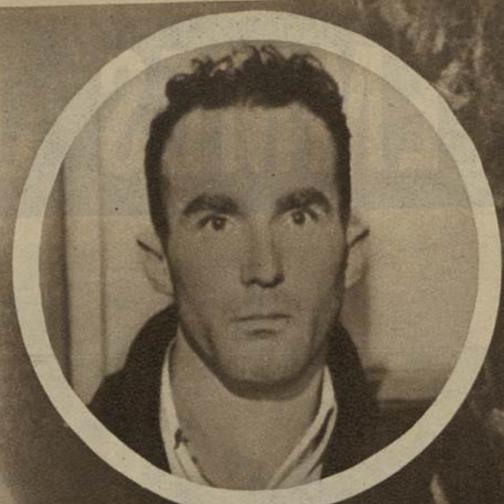
Des lettres de félicitations furent adressées de tous les coins de l'Amérique au gouverneur de la Californie. Les plus chaleureuses furent envoyées par un pasteur au doux nom de Darling, qui aurait dû servir de guide à l'Eglise du Repos-Divin, à New-York !...

La cruauté est contagieuse. A Saint-Joseph, dans l'Etat de Missouri, dans la South Carolina, dans l'Etat de Georgia, des bandes de lyncheurs s'organisent et réclament à hauts cris le droit de châtier et l'impunité.

C'est dans cette atmosphère de violence inouïe que doit reprendre prochainement, à Decatur (Alabama), le procès des sept nègres de Scottsboro.

Puisse, d'ici là, le bourreau qui semble sommeiller au cœur de trop nombreux Américains avoir été suffisamment chloroformé par d'énergiques mesures prises contre les amateurs de lynchage-parties !...

Roy PINKER.



Thomas Thurmond n'eut ni la force ni le courage d'opposer la moindre résistance à ceux qui le mirent à mort.



Fils d'un riche négociant de San-José (Californie), le jeune étudiant américain Brooke Hart avait été ravi et noyé par des gangsters.

PARTIE

FEMMES JUGÉES



Ce fut le flirt, l'aventure et, bientôt, la fuite vers l'enchantement du lac Léman, sur les bords auquel le danseur et sa nouvelle victime jouèrent aux amants heureux.

CURE D'AMAIGRISSEMENT

Mme L... est la femme d'un riche entrepreneur de transports; elle a quarante-deux ans; si le sort, pour les observateurs superficiels, l'avait comblée de bien des faveurs, elle n'en souffrirait pas moins beaucoup. Malgré sa fortune, malgré son foyer cossu, ses deux enfants, elle était malheureuse; Mme L... voulait maigrir et tous ses efforts pour y parvenir avaient lamentablement échoué.

Quatre-vingt-seize kilos à quarante-deux ans; en vain, la Faculté avait-elle été consultée; en vain les drogues, les régimes les plus stricts employés; Mme L... conservait son ampleur souveraine.

Alors, dégoûtée de la médecine et des foles, la femme de l'entrepreneur demanda à la danse ce que les savants diplômés n'avaient pu lui apporter. A « l'Embassy », un des plus élégants dancings des Champs-Élysées, elle rencontra celui en qui elle devait mettre toutes ses espérances; un bon choix: Pierre-Marie Richon, dit Richer, ou encore Richou, ou, bien entendu, Richard, était le type le plus perfectionné des vagabonds spéciaux.

L'œil de Richon se porta tout de suite sur le volume de Mme L... Deux leçons de danse pour commencer: quatre cents francs, pas davantage.

Et ce furent bientôt le flirt, l'aventure et... la fuite à deux.

Le 19 mai, dans la soirée, l'entrepreneur de transports faisait des constatations impressionnantes: 340.000 francs avaient disparu avec la maîtresse de maison.

suisse, Pierre Richon n'aurait pu être extradé...

Le parfait amour ne dura pas longtemps: les 340.000 francs, avec l'appétit du danseur, s'épuisèrent vite; il est vrai que Mme L... avait con-

nances qui m'ont terrifiée... Je ne l'aurais pas suivi, autrement. La dernière nuit, à Evian, pour m'empêcher de rentrer à Paris, il m'a frappée, il a sorti son revolver. Et, devant le tribunal correctionnel, ce fut le même réquisitoire.

— Léa, rappelle-toi! soupira alors Pierre Richon, c'est toi qui m'as forcé à accepter des cadeaux. Tu m'as donné une chevalière; nous avons fait graver nos prénoms sur les alliances que tu as achetées... Léa, je t'aime!

— Misérable! grondait la farouche Léa. Rends-moi l'argent.

Car, si Richon fut pincé à Saint-Gingolph, la capture était incomplète: plus de 100.000 francs qui auraient dû se trouver dans la villa de Saint-Gingolph ont disparu. Mystère des dépôts occultes. Richon, qui connaît les risques du métier, sait assurer les jours à venir. Il faut penser à la sortie de prison, au viatique nécessaire; des amitiés complaisantes lui ont sans doute facilité cette précaution.

Le tribunal avait condamné Richon à 5 ans de prison; la Cour, que présidait M. Warrain, a regretté de ne pouvoir dépasser ce maximum et elle a confirmé la peine, malgré l'appel à l'indulgence de M^e Franceschi, qui plaida avec un vif esprit.

Toutes ces émotions ont éprouvé Mme L... Elle a maigri en ces six derniers mois de vingt-sept kilos: c'est le seul résultat heureux de son équipée sentimentale.

Ramené à Paris, Richon éprouva la fragilité de la tendresse des femmes, puisque, dans le cabinet du juge d'instruction, il trouva en face de lui une ennemie.

— Monsieur le juge, j'avais peur de lui... Ce sont ses me-

— Léa, rappelle-toi! soupira alors Pierre Richon, c'est toi qui m'as forcé à accepter des cadeaux. Tu m'as donné une chevalière; nous avons fait graver nos prénoms sur les alliances que tu as achetées... Léa, je t'aime!

— Misérable! grondait la farouche Léa. Rends-moi l'argent.

Car, si Richon fut pincé à Saint-Gingolph, la capture était incomplète: plus de 100.000 francs qui auraient dû se trouver dans la villa de Saint-Gingolph ont disparu. Mystère des dépôts occultes. Richon, qui connaît les risques du métier, sait assurer les jours à venir. Il faut penser à la sortie de prison, au viatique nécessaire; des amitiés complaisantes lui ont sans doute facilité cette précaution.

Le tribunal avait condamné Richon à 5 ans de prison; la Cour, que présidait M. Warrain, a regretté de ne pouvoir dépasser ce maximum et elle a confirmé la peine, malgré l'appel à l'indulgence de M^e Franceschi, qui plaida avec un vif esprit.

Toutes ces émotions ont éprouvé Mme L... Elle a maigri en ces six derniers mois de vingt-sept kilos: c'est le seul résultat heureux de son équipée sentimentale.

Ramené à Paris, Richon éprouva la fragilité de la tendresse des femmes, puisque, dans le cabinet du juge d'instruction, il trouva en face de lui une ennemie.

— Monsieur le juge, j'avais peur de lui... Ce sont ses me-



M. le Conseiller Warrain requit le maximum.

Pierre Richon avait trouvé une splendide proie. Ce n'était pas la première femme du monde qu'il exploitait...

Cette fois, c'était le grand jeu: quand il se fut assuré la possession exclusive de Mme L... il voulut « régulariser » les choses. Et d'abord, un avocat et un avoué pour divorcer...

L'un et l'autre donnèrent à Mme L... des conseils de sagesse. Le départ s'imposait.

Les amants filèrent à Saint-Jean-de-Luz, puis à Guéthary, puis sur les bords du Léman: il loua la villa Beauséjour, à Evian, ce qui était un choix judicieux, car la frontière était toute proche et, à la moindre alerte, il se serait mis à l'abri. D'autant que, de nationalité

Danseur professionnel, Pierre-Marie Richon était le type parfait du vagabond spécial.

NOTRE VÉRITABLE CHRONOMÈTRE DE PRÉCISION

N°10 réunit les trois qualités qui doivent être exigées d'un Chronomètre: PRÉCISION - ÉLÉGANCE - SOLIDITÉ

Son mouvement, de fabrication française, est avec échappement antimagnétique à ancre 15 rubis, levées visibles, spiral Breguet, cadran de luxe, chiffres de 1 à 24 sur 2 tours, petit cadran de secondes creusé.

Son boîtier savonnette est en plaqué or laminé inaltérable GARANTI 10 ANS estampillé à l'intérieur par la première manufacture des boîtes de montres du monde, fabriquant ce genre de forme nouvelle: lunette à gouge, fond bandes artistiques ou modernes, le couvercle qui se rabat sur le verre protège celui-ci: en un mot, notre chronomètre de précision est la reproduction exacte d'une montre savonnette en or d'au moins 1.800 francs.

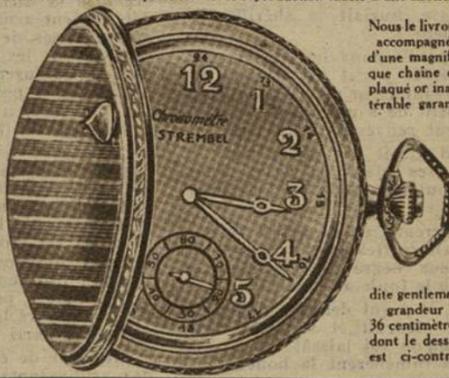
Le prix de notre Chronomètre de précision n° 10 est de 350 francs, payables:

25 francs par mois, soit avec un crédit de 14 mois

N° 11. — Modèle supérieur, 19 lignes, boîte savonnette très robuste et très forte, forme Royale, réglage de précision, mouvement doré, spiral Breguet, 15 rubis scientifiques. Prix, y compris la chaîne-prime: 392 francs, payables:

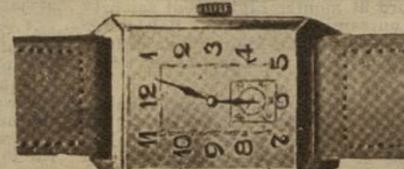
28 francs par mois, soit avec un crédit de 14 mois

10 % d'escompte au comptant



Nous le livrons accompagné d'une magnifique chaîne en plaqué or inaltérable garanti

dite gentleman grandeur 36 centimètres dont le dessin est ci-contre.



10 % d'escompte au comptant

POUR HOMMES. Montre bracelet rectangle ou tonneau en plaqué or laminé inaltérable garanti 10 ans, forme nouvelle à cornes, mouvement à ancre 15 rubis, spiral Breguet, mise à l'heure à tirage, cadran à secondes, chiffres modernes, verre de forme, boîte riche ouvrante à charnières. Bracelet cuir cousu. N° 55.264. — Bonne qualité Prix 250 fr. N° 55.265. — Très bonne qualité 300 fr. N° 55.266. — Qualité supérieure 330 fr. N° 55.267. — Qualité extra 360 fr. N° 55.268. — La même montre, mais en métal chromé 180 fr.

payables avec 12 Mois de Crédit

POUR DAMES. — En plaqué or laminé inaltérable garanti 10 ans. Empierrage 10 rubis rouges. Echappement rubis ou saphir, Balancier doré, roues laiton doré, coqueret nickel colimaçoné, réglage de précision, mouvement cylindrique. Livre avec bracelet moire, fermoir plaqué or. N° 624. — Forme rectangle unie Prix 240 fr. N° 625. — Même modèle, ciselé 250 fr.

Payables: 20, 24 ou 25 francs par mois

10 % d'escompte au comptant.



Envoi franco sur demande de notre catalogue contenant: Horlogerie, Bijouterie, Instruments de musique, Orfèvrerie, Impermeables, Complots et Pardessus, Carillons Westminster, Porte-Plume réservoir, Phonographes, etc.

Adresser le bulletin de commande à la

MAISON PIERRE STREMBEL
FONDÉE EN 1906
LES SABLES-D'OLONNE (VENDEE)
Ch. Postaux: NANTES 5324

Bulletin de Commande

Veuillez m'adresser votre
au prix de que je paierai à raison de
par mois, le premier versement à la réception et ensuite je verserai moi-même
chaque mois, à la poste, au crédit du compte de Chèques Postaux NANTES
N° 5324, le montant d'une mensualité, ou au comptant avec 10 % d'escompte.
Nom et Prénoms Signature:
Profession ou qualité
Adresse de l'emploi
Domicile
D Le 1933.



CONCOURS 1934
Secrétaire près les Commissariats de
POLICE à PARIS

Pas de diplôme exigé. Age 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire: Ecole Spéciale d'Administration, 28, Bd des Invalides, Paris-7^e

Vente directe du fabricant aux particuliers — franco de douane



100.000 clients par an — 30.000 lettres de remerciements
Demandez de suite notre catalogue français gratuit.
MEINEL & HEROLD, Klingenthal (Saxe) 509

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Ecrivez confidentiellement à: Remèdes WOODS, Ltd., 10, Archer Str. (219 EL), Londres W. 1

LE BAIN A 400 DEGRES

(VAPEUR A L'ÉTAT GAZEUX)

« La Sudation scientifique (maison fondée en 1929, 30.000 appareils vendus à ce jour) est un appareil qui permet de prendre chez soi, sans tacher ni mouiller, sur sa descente de lit même, tout en respirant l'air frais de l'appartement, un bain de vapeur survalorisée (vapeur à l'état gazeux, simple, parfumée ou médicamenteuse), incomparablement plus efficace, plus rapide, plus propre que le bain de vapeur ordinaire. Et chaque bain coûte 20 centimes. Les médicaments mis dans les générateurs portés par la survalorisation à plus de 400 degrés, sans bouillir et sans pression, sortent à l'état gazeux, sont respirés par les pores de la peau et instantanément entraînés dans la circulation miraculeusement activée par le bain.

Prévient et combat victorieusement:

Obésité
Rhumatisme
Mauvaise circulation
Rides du visage
Age critique
Douleurs
Acide urique
Constipation
Lumbago
Teint terreux
Insomnies
Maladies de la peau
Troubles nerveux
etc...

REPLACE LA SALLE DE BAINS

Nettoie à fond la peau et la régénère

Le maniement de l'appareil est très simple. Aucune installation à faire. Fonctionne à l'alcool ou à l'électricité et sur tous les courants.

L'appareil complet, avec régulateur de survalorisation à 4 degrés (150-225-325-400), nouveau peignoir insaisissable breveté et inhalateur, franco: 350 fr. « La Sudation scientifique », 9, rue du Faubourg-Poissonnière, « dans la cour » (à côté du journal « Le Matin »). Tél. 55-99 et 55-98. Province 77-30, 31 et 32. Chèque postal 1407-71.

Brochure et renseignements gratis franco sur demande. L'appareil est en service à l'Hôtel-Dieu, à Paris. Ouvert de 9 à 19 heures, tous les jours, même le samedi.



POUR GRANDIR
de 10 à 20 cent. quels que soient l'âge et le sexe. — Le Procédé TALEMAN est envoyé gratis, sous pli fermé, discret, contre 1 timbre. Rct. Rénovation Esthétique, Suc Z 111, Rue de Flandre, Paris.



8 Fr. DEPUIS L'USINE
Superbe Montre bracelet forme ronde
Spiral chronométr. lumineux 141.
En argent contrôlé 39 fr.
En forme tonneau, chromé 39 fr.
Dame, plaqué or ou argent 35 fr.
Env. cont. remboursé - Garantie 10 Ans
EVLYNDA, MORTEAU p. Besançon

L découverte de cette étrange affaire eut pour origine un fait-divers de quinze lignes, en sixième page des quotidiens. Le lundi 23 octobre dernier, on trouvait, râlant dans une chambre d'hôtel, 79, boulevard de la Villette, un certain Marcel Lhomme, dit Gérardère. Transporté d'urgence à Saint-Louis, l'interne de service diagnostiqua une crise d'intoxication suraiguë. L'analyse des haves sanglantes que rejetait le malade révélait l'absorption d'une dose de cyanure de potassium telle, que la mort avait été retardée, puis empêchée par les violents vomissements de l'empoisonné. Lorsque l'homme eut repris ses sens, il déclara avoir mangé un plat de poisson dont le goût lui avait semblé bizarre. Les médecins songèrent à une tentative de suicide, car Marcel Lhomme était en chômage depuis plusieurs mois et vivait dans une demi-misère. Mais, un matin, le malade s'écria, dans une seconde de colère :

— Ah ! la vache !... Il a voulu me crever ! Cette phrase, répétée par un voisin de lit de Gérardère, provoqua une enquête de police. Au cours d'une perquisition opérée au domicile du malade, on ne découvrit pas une once de poison dans la chambre, mais, par contre, une dizaine de fausses pièces de vingt francs, assez bien imitées, — poids, frappe, couleur, elles avaient vraiment d'honnêtes allures, ces pièces blanches ! Une seule chose leur manquait : la sonorité. Elles rendaient un bruit mat en tombant. Elles se découvrirent en un vulgaire plomb, enrobé sous une mince couche d'argent. On se trouvait donc en présence d'un faux monnayeur ; le malade fut consigné et un juge, M. Mougeot, fut commis. Interrogé, Marcel Lhomme haussa les épaules :

— Oui, j'ai fabriqué ces quelques pièces, par amusement !
— Vous en avez écoulé d'autres ?
— Moi ?... Non ! le jeu n'en vaut pas la chandelle, et puis, elles sont si mal imitées qu'il aurait fallu être bien idiot pour les accepter !

Ce n'était pas l'avis du juge. Questionné sur les circonstances de son intoxication et sur la phrase qu'il avait crié, tout haut, quelques jours auparavant, Gérardère répondit :

— Non, j'ai lancé ce bobard pour épater mes voisins de lit. Je le répète, j'ai été empoisonné par du poisson pas frais !... On ne put rien en tirer d'autre.

Ce petit drame, résumé en quelques lignes dans la chronique des faits du jour, alerta cependant l'attention de M. Gabrielli, chef de la première brigade de police mobile. Depuis plusieurs mois, M. Gabrielli était saisi de nombreuses plaintes pour écoulement de fausses pièces de vingt francs, tant en Seine-et-Oise et en Seine-et-Marne qu'à Paris, pièces sur lesquelles les mêmes imperfections trahissaient une source commune. Le commissaire, toujours en éveil, sur une affaire qui menaçait de prendre des proportions anormales, demanda à examiner les fausses pièces saisies dans la chambre de Marcel Lhomme. Il eut, lorsqu'on les lui présenta, un petit coup au cœur. Ces pièces sortaient du même moule que

Dénombrant le butin saisi aux divers domiciles de la bande, les inspecteurs Bredin (ci-dessous)...



MONNAIE



Alphonse Bordesouille, un gaillard solide, toujours sanglé dans un cuir épais, était le grossiste de la bande.

C'est Jojo Le Breton (ci-contre), un souteneur avéré, qui fit ces révélations sensationnelles.

DE SINGE

celles dont une bande de fabricants de « monnaie de singe » inondait l'Île-de-France. Elles étaient en tous points semblables, un même burin les avait façonnées, on retrouvait le même empâtement des caractères, un semblable manque de finesse dans la frappe de l'effigie. On tenait donc, enfin, sous les verrous, un des membres de l'inaississable bande. Mais, tordu de douleur, à demi-paralysé par le poison, le prisonnier continuait à se taire. Le commissaire n'avait pour se guider que cette phrase :

— Il a voulu me crever ! L'hypothèse du suicide était inacceptable. Le silence entêté de Gérardère révélait un drame entre hors-la-loi. Était-ce là l'épilogue d'un obscur règlement de comptes, pour une

femme, pour un partage, pour une délation ? Qui avait versé le cyanure et qu'est-ce que le poison venait faire dans une affaire de fausse monnaie ? M. Gabrielli réunit dans son bureau trois as de son service, le commissaire Simon, les inspecteurs Bredin et Michel. Il les avertit que l'enquête serait longue. Les résultats furent inespérés.

Marcel Lhomme vivait seul. Aucune femme n'entraînait dans sa vie. Ce n'était pas un drame du milieu. Par contre, on apprit qu'il fréquentait les milieux anarchistes de Charonne. C'était une précieuse indication pour des policiers élevés à l'école d'une avant-guerre où Libertad, Kurgel, Bonnot et Raymond-la-Science avaient enseigné que l'émission de fausse monnaie est une des formes les plus pures de la reprise individuelle.

Les recherches étaient circonscrites. Les foyers libertaires de Charonne furent étroitement surveillés. C'était là qu'on devait renouer le fil d'une enquête que Gérardère, en dépit de promesses d'impunité, s'efforçait d'entraver.

Un par un, les anarchistes de Charonne furent filés, leurs dépenses contrôlées. Les

policiers n'avaient aucune raison de soupçonner l'un plus que l'autre, car il n'y a pas — et pour cause — de faux monnayeurs récidivistes. Ceux qui sont pris n'échappent pas à la Guyane.

Un soir de novembre, un chauffeur de taxi, qui avait emmené de la rue de Charonne vers Grenelle un groupe d'individualistes, fut payé avec une pièce de plomb. C'était toujours le même moule, les mêmes bavures, la même gravure. Les soupçons se trouvaient vérifiés. On avait jeté un premier regard sur l'atelier d'émission. L'anarchiste qui avait réglé le taxi avec une fausse pièce fut rapidement identifié. C'était un certain André Flambard, un jeune repris de justice, condamné par contumace et recherché par divers Parquets. On lui accorda encore quelques jours de liberté, juste le temps de le voir écrouler, sur les marchés, les champs de courses, et surtout avec les chauffeurs de taxi, une quantité impressionnante de jetons truqués : trente à quarante en une matinée, soit un gain quotidien moyen de 500 à 600 francs. Et cependant, bien que cela durât depuis des mois, il était toujours médiocrement vêtu. Que devenaient ses copieuses bénéfices ? Les inspecteurs, certes, ne s'attendaient guère à ce qu'ils allaient apprendre.

Chaque soir, Flambard s'engouffrait dans un petit hôtel situé, 28, rue Duguesclin ; il en ressortait les poches lourdes et gonflées, accompagné parfois d'un fort gaillard, toujours sanglé dans un cuir épais, une sorte de brute, au visage dur, qui paraissait terroriser son compagnon. Les enquêteurs reconnurent un des plus farouches militants anarchistes de Charonne : Alphonse Bordesouille. Très rapidement, on acquit la certitude que Bordesouille était non seulement le grossiste des louis en plomb de Flambard et de quelques autres libertaires, mais encore l'unique fabricant des milliers de fausses pièces émises. On attendit quelques jours encore pour démasquer ses principaux complices. Outre Flambard, il approvisionnait en fausse monnaie deux autres anarchistes. Emilien Baulu, redoutable interdit de séjour, et Papayotis Carayanis, escroc grec, faisant l'objet d'un mandat d'expulsion. Le contrefacteur avait encore pour affilié Jojo Le Breton, souteneur avéré,

soupçonné d'avoir voulu assassiner le général Pershing, à Saint-Nazaire, en 1926, et condamné pour ce fait. Bordesouille recevait chaque soir, l'un après l'autre, Flambard, Le Breton, Carayanis et Baulu ; il s'arrangeait de telle sorte qu'aucun d'eux ne s'était jamais rencontré avec d'autres et ne pouvait pas les reconnaître. Bordesouille leur vendait, chaque soir, un minimum de pièces fausses, de dix et vingt francs. La première pour dix francs, la seconde pour six francs. Il n'acceptait en paiement que des coupures et de la menue monnaie ; jamais une seule pièce. Ce n'était pas tout. Les quatre cinquièmes des gains quotidiens des quatre émetteurs étaient versés, tous les vendredis soir, à la caisse de secours des groupes libertaires de Charonne et répartis uniformément entre tous les militants. Avouons, en passant, que ce partage n'était pas dénué d'un certain idéalisme ! Bordesouille avait d'ailleurs singulièrement innové en matière d'émission. Il n'avait pas à sa solde quatre compagnons, mais quatre hommes terrorisés, qu'il avait eu soin de choisir parmi des hors-la-loi sous le coup d'un mandat judiciaire, et sur lesquels il pouvait se livrer impunément au chantage et aux menaces. Les malheureux abandonnaient leurs « gains » aux groupes anarchistes, non par fraternité, mais par force. Des quatre complices arrêtés, un seul parla : Jojo Le Breton. Ses révélations furent sensationnelles. On apprit ainsi que Bordesouille était non plus seulement un faux monnayeur, mais un assassin, un sinistre empoisonneur.

Le Breton, à peine amené à la brigade mobile, se jeta à genoux en pleurant :

— Merci, merci, râlait-il ; vous m'avez sauvé la vie !... Bordesouille nous tenait tous sous ses menaces de mort, il ne nous vendait ses pièces que sous la menace de ses deux revolvers. Il voulait tous nous supprimer.

— Vous en avez la preuve ?

— Oui, Marcel Lhomme a été empoisonné par lui. Il lui a fait verser par un des nôtres, dans une tasse de café, un sachet de cyanure. Avant-hier, il m'a contraint, en m'appuyant le canon de son browninj sur le ventre, à aller empoisonner le repas de Carayanis, qu'il soupçonnait de vouloir le lâcher. Demain, c'eût été le tour de Baulu, après-demain le mien. Il a tenté d'empoisonner sa maîtresse, rue de Belleville. Il présentait sa petite fiole de cyanure à ma femme en ricanant : « Il y en a assez pour vous deux ! » Non, ne dites pas qu'il ne l'aurait pas fait ; si Marcel Lhomme vit encore aujourd'hui, c'est par miracle. Bordesouille est un assassin. Il a d'autres crimes, il a des cadavres sur la conscience !...

Telles furent les révélations de Jojo Le Breton. Ses compagnons de chaîne se taisent encore, par terreur ; une série inouïe de crimes a sans doute avorté, grâce à un petit fait-divers de quinze lignes qui tomba, un soir, sous les yeux du commissaire Gabrielli, qui recherchait par hasard quelques fabricants de monnaie de singe.

Emmanuel CAR.



...et Michel (ci-contre) se félicite d'avoir pu mener à bien cette délicate enquête

A mes yeux médusés apparaissait une distillerie clandestine (ci-dessus), brillante de tous ses alambics et de ses cuivres. Installation merveilleuse qui allait être rendue inutile dès que serait abolie la loi de prohibition.

VII. (1) — LA FIN D'UN RÉGIME

Je revoyais quotidiennement Caviggia. Celui que j'avais pris pour une brute parfaite se révélait fin causeur, et guide documenté.

Je comprenais enfin quel homme riche d'aventures, mais pauvre de scrupules, s'était si longtemps dissimulé sous le masque noir de cambouis du chauffeur de l'île-de-France.

La police française, depuis longtemps, avait deviné en lui un danger. Mais, plus habile que les plus fins limiers, il avait toujours réussi à échapper aux prises de ses adversaires.

Tandis qu'il me parlait, j'évoquais l'énorme dossier que j'avais aperçu, un soir, chez le commissaire central du Havre : l'individu, en effet, était dangereux. M'aurait-il avoué, lui-même, à cet instant, tous les crimes dont on l'avait soupçonné, que je n'aurais pas été surpris.

— Si nous allions dans un speakeasy français, me proposait-il.

J'acquiesçais vivement... Depuis quinze jours que j'avais débarqué à New-York, j'avais vécu la vie trépidante, affolée, angoissante des habitants de la grande cité. Leur existence était partagée entre le business et le plaisir.

Le jour, c'étaient les courses folles à travers les rues déchainées. Le fleuve des voitures coulait le long de Park Avenue, dont le flux et le reflux étaient réglés à coups de feux rouges et verts des signaux. Au Grand Central, énorme gare grise, aux salles d'attente pavées de marbre, de nombreux trains filaient sous terre, en poussant leurs cris rauques. Les *elevateds* (métros aériens) passaient à mi-ciel, sur les frêles échafaudages de poutrelles et de traverses, dans le fracas des wagons entre-choqués. Les *subways* (métros souterrains) ébranlaient le sol mince sous les pieds des passants.

Les buildings montaient à l'assaut du ciel et dressaient leur tête dans le soleil, tandis que leur base s'enracinait dans l'ombre. Ils étaient percés de milliers de fenêtres. Derrière chaque fenêtre, il y avait un bureau. Dans chaque bureau un businessman, assisté d'un secrétaire et d'une dactylo. On y vendait, par tonnes, de l'acier, du saindoux, du cuir, des noix de coco, du cochon salé ou de belles filles dont les chairs fermes, mûries aux projecteurs des music-halls, devaient peupler de formes roses, standardisées, les rêves des concitoyens de Babitt !

La vie était une ronde folle où nous tournoyions aux sons d'une étrange symphonie, faite de bruits de machines à écrire, de coups de téléphones, ponctués de O. K. sono-

res, de klaksons et de sirènes, rythmée par les échos de Wall-Street.

Les salons des coiffeurs, blottis dans les sous-sols des banques, étaient les derniers lieux de rendez-vous. Tandis que, étendus sur les billards, on s'abandonnait avec crainte aux vibro-masseurs compliqués des figaros, on échangeait les dernières nouvelles.

Des banquiers faisaient faillite ; des marchands de bestiaux s'enrichissaient. D'anciens paysans du Far-West roulaient maintenant dans de superbes Cadillac ; d'anciens milliardaires ramassaient aux alentours de la Trinity Church des mégots de cigares, et ouvraient les portières.

Vie de New-York... Vie de Wall-Street... La roue de la fortune tournait comme celle d'une loterie foraine. A qui le gros lot, maintenant ?...

Une seule préoccupation surnageait sur ce torrent de soucis quotidiens : l'annonce que Roosevelt, nouvellement élu, devait supprimer la prohibition.

Au-dessus de la porte, qui donnait accès à un escalier raide, il y avait un écriteau où des lettres blanches inscrivait sur un fond rouge : « A la rue de Lappe ».

La rue était obscure. Peut-être parce que l'avenue voisine étincelait de ses parures de néons multicolores. Les bruits des orchestres de Broadway arrivaient assourdis.

Sous la lumière brutale qui tombait d'une lanterne de fer forgé, un agent, vêtu de l'uniforme des agents parisiens, arpentaient le trottoir, se précipitant aux portières des automobiles. Il portait une longue barbe. J'appris par Caviggia qu'il était célèbre à New-York, car il était la vivante réplique du fameux agent de la porte Saint-Denis.

Un étroit escalier, aux murs dégoulinant de sang de bœuf, plongeait sous terre. Nous le descendimes. Le bruit d'un orchestre se rapprochait... un orchestre de chez nous, où l'accordéon fleurait la tristesse des faubourgs salis de boue et de fumée, où le jazz-flûte gazouille son inquiétante chanson de voyou.

Un musette... C'était un vrai musette, semblable à ceux qui se groupent près des Halles. Rien n'y manquait, ni les musiciens à têtes de souteneurs à la Carco, ni les filles en jupes plissées et en tabliers rouges. De petites lampes, serties entre des pétales de soie, fleurissaient le plafond. Comme nous entrions dans la salle, une énorme fille passa devant nous, criant avec cet indéfinissable accent des banlieues parisiennes, où traînent toute la veulerie des longs crépuscules s'effilochant aux cheminées des usines, toute la lassitude des hommes qui ont trimé leur existence entière, toute la désespérance morne des ivrognes attardés dans la nuit :

— Allons, grouillez-vous !... Passons la monnaie !

C'était un peu l'air de Paris que je respirais : un air pauvre peut-être, de médiocre qualité, mais un air parisien tout de même.

— Jacob Rosen, dit « Rosen-le-Boxeur », le patron du bar.

Je regardai l'homme que me présentait Caviggia. Jacob Rosenbaum, le cousin de Jérémie-le-Fripiier. Il ne ressentait guère au fripier du Havre. Il était grand de taille, carré d'épaules, large poigne. Une énorme tête où s'écrasait un camard surmontait cette charpente énorme d'os et de chair. Dans son smoking, il semblait mal à l'aise. Je l'évoquais beaucoup mieux sur le coin de quelque ring, s'adonnant aux coups brutaux du noble sport.

C'est un ancien boxeur, me confia quelques minutes plus tard, mon compagnon. Un accident d'auto, qui lui brisa la jambe, interrompit sa carrière. C'est alors qu'il est entré chez nous. C'est l'homme de confiance du patron. Tiens ! regarde-le sourire à cette bande d'Américaines endimantées, regarde-le aller et venir avec l'assurance d'un maître de maison... Dirait-on que cet homme a quinze meurtres sur sa conscience !

Je sursautai... Rosen-le-Boxeur revenait vers nous. Sa lourde silhouette avait quelque chose d'inquiétant. Il marchait la tête enfoncée dans ses épaules de lutteur, les mains, ses larges mains de brute, serrées dans les étroites poches de son smoking.

C'est alors que, se penchant sur moi, il me fit cette étonnante proposition :

— Cela vous intéresserait-il de visiter une brasserie clandestine ?...

Il est onze heures du soir. Selon les instructions de Caviggia, reçues le matin même par téléphone, j'attends dans le hall du Waldorf-Astoria. Les halls d'hôtels, en Amérique, sont des endroits publics. On y entre comme on veut, pour s'y reposer sur les larges et somptueux divans, pour y lire son journal, pour y faire la sieste ou simplement pour échapper à l'enfer de la rue qui vous meurtrit à coups de trompes et de klaksons, qui vous gifle de son mouvement de folie, qui vous écrase de la puissance multipliée de ses « blocs ».

Ici, il fait bon. Une douce chaleur règne, et, dans un salon voisin, un orchestre de musiciens russes, en blouses de soie blanche brodées d'ornements rouges, dissout la fatigue de la journée au chant des nostalgiques chansons de l'Ukraine.

Une puissante voiture stoppe devant la porte tournante. J'aperçois Caviggia. Il me fait signe. Je le rejoins.

Dehors, il fait un froid terrible. Un vent violent, venu de l'Hudson, souffle à travers les rues encombrées de papiers. Des journaux dépliés s'envolent parfois en groupe serré et je ne puis m'empêcher d'évoquer les grand oiseaux de mer aux larges ailes.

Caviggia me serre brièvement la main. Nous sommes quatre dans la voiture. Nouvelle arrêt. Une porte grise où des plaques de rouille mettent une note lépreuse s'ouvre dans un mur de brique, noir de crasse. Un globe électrique obéit aux caprices du vent.

J'aperçois par la portière l'enchevêtrement des échelles d'incendie qui s'accrochent à la façade sans fenêtre.

— C'est le *Burlesque*, où nous sommes allés voir Rosy. Elle doit nous accompagner. Nous l'attendons.

L'attente se prolonge. Le silence est lourd. Soudain, Caviggia se tourne vivement vers moi. Il me regarde au fond des yeux. Dans son regard passe une inquiétante lueur.

— Ah ! je veux que vous me fassiez la promesse formelle de ne citer aucun nom, de ne pas prendre de photographies...

Inquiet, je promets. L'arrivée de la chanteuse rompt l'atmosphère de gêne qui, soudain, s'est abattue sur nous.

Rosy est affreusement pâle, ce soir. Ses yeux sont encore plus cernés qu'à notre dernière rencontre. Elle parle d'une voix lente, traînante, monotone, où se révèle parfois une émouvante brisure.

Je n'ose l'interroger. Elle se drape dans son manteau de vision, s'assied à mes côtés et, la tête dolente dans le coin de la voiture, semble sommeiller.

Nous passons dans la Broadway. Tous les lampadaires dé-

(1) Voir « Détective » depuis le n° 262.

um, le
ne ressen
e. Il éta
large
sait un ne
te énorme
ng, il sem
beaucoup
g, s'adon
sport.
ne confi
n compa
i brisa
C'est alon
omme d'
de-le sou
es endie
avec l'ai
Dirait-on
es sur la
revenait
it quelq
la tête
ateur, le
e, serrée
oking.
moi, il me
de visiter
n les ins
tin même
l du Wal
n Améri
n y entre
ur les lar
lire son
g couloir
pes dissim
qui vous
klaksons,
rme porte
de folie,
multipliée
ur règne,
est de
e blanche
at la fati
stalgiques
devant la
ia. Il me
Un vent
à travers
Des jour
n groupe
l'évoquer
ailes.
la main
e. Nouve
ques de
s'ouvre
asse. Un
du vent.
ière l'en
elles d'in
ent à la
que, ou
ir Rosy,
mpagner
e. Le si
ain, Ca
ient vers
fond des
rd passe
vous me
formelle
n, de ne
aphies...
l'arrivée
l'atmos
soudain,
ent pâle,
encore
dernière
d'une
mono-
fois une
Elle se
u de vi
és et, la
in de la
ller.
a Broad
aires de-

lent
une al-
re vertigi-
use, griffant
leur clarté les
aces de la voiture.
Nous roulons sur une
ste de lumière; l'auto bon-
t parmi des éclabousses
multicolores. Puis, c'est la nuit.
Où sommes-nous? Ma promesse n'a
ucune importance, car je ne puis nul-
ment me reconnaître. J'ignore d'ail-
urs la topographie de la banlieue new-yor-
aise.
Après une heure de route, nous stoppons.
ous sommes arrivés. Devant nous, un mur
ercé d'un portail et d'une porte basse.
rière le mur, il semble y avoir un jar-
n, et, dans le lointain, une usine.
La porte s'ouvre. Le concierge, armé
un fusil, accompagné d'un chien, nous
ueille.
— On vous attend, dit-il simplement.
Ce sont les premières paroles depuis la
nante déclaration de Caviggia. Elles
font du bien. Elles dissipent l'inquié-
te qui, peu à peu, avait tissé autour de
son linéol étouffant. Un moment — je
oue — j'avais pensé à un guet-apens.
ous traversons le jardin. Le cercle lu-
eux d'une lampe électrique me permet
voir qu'il est en friche. L'usine aussi est
ruines. La cheminée se dresse, à demi-
oulée; les baies sans vitres bâillent sur
salles vides coiffées d'un toit crevé.
ous descendons un escalier glissant. Un
g couloir s'emmanche, éclairé par des
pes dissimulées dans des cavités. Au
qui vous
rme porte blindée. Caviggia appuie sur
de folie,
multipliée
ur règne,
est de
e blanche
at la fati
stalgiques
devant la
ia. Il me
Dire que, dans quelques mois, tout cela
servira plus de rien, soupira le Corse.
Je le regardai, étonné.
— Dame! reprit-il. La prohibition est
orte. Roosevelt va permettre bientôt la
ère, puis ce sera les vins, enfin les alcools.
ar étapes successives, l'Amérique reven-
ra au régime normal. C'est la fin du régime
ce qui sonnera, en même temps que sa pro-
e mort, celle des gangsters et des boot-
ggers.
— Mais, objectai-je, l'autorisation vous
permettra au contraire d'intensifier votre
brication.
Caviggia eut un air désabusé.
— Pour ce que nous y gagnerons! objec-
t-il simplement.
— Du moins, repartis-je, vos clients
ourront-ils acheter à meilleur compte ce
ue vous leur vendiez au prix fort.
Caviggia éclata de rire:
— Erreur, dit-il. Je vous concède que
os vins et nos alcools, qu'ils soient impor-
és d'Europe ou fabriqués dans les caves du
ronx, sont vendus à des taux exorbitants.
es frais élevés de fabrication, les énormes
ols-de-vin payés à la police, à la justice,
es motivent.
« Mais soyez persuadé que, avec la fin de
prohibition, la marchandise sera vendue
un prix plus exagéré, car elle sera frappée
e nombreux droits d'entrée et d'import-
antes taxes. »
Nous reprîmes notre promenade à travers
s caves surchauffées. Tout en visitant
installation de cette brasserie modèle,
otrigué, je demandai:
— Puisque la fabrication de la bière est
ctuellement interdite, comment pouvez-
ous acheter les produits nécessaires à cette
abrication?
— Mais, répondit en riant mon compa-
non, la matière première ressort du
omaine pharmaceutique. On ne peut empê-
her personne d'acheter du houblon, pas
lus que de l'orge. Alors?...
« Pourtant, comme nous devons en
mployer de très grosses quantités, journal-
ement, nous avons une couverture. Une
sine de produits pharmaceutiques, qui
narque d'ailleurs admirablement bien!
« Mais il faut se méfier, actuellement. La
olice de New-York recherche activement
es brasseries clandestines, afin d'en saisir
es stocks.
« Remarquez bien que ces stocks seront
revendus par elle, à son bénéfice, lorsque la
bière sera devenue boisson permise!... (1)
« Il n'y a pas de petits profits pour ces
messieurs de la police!... »

Rosy
Amstrong
nous sui-
vait pén-
iblement. Elle
semblait si
lasse que je ne
pus m'empêcher
de lui dire mon in-
quiétude.
— Laissez, dit-elle
avec un pauvre sou-
rire. Cela passera...
Nous entrions dans les
dépôts où s'entassaient les
flacons de gin de whisky.
Caviggia se retourna vers moi,
l'air ironique:
— Si j'ai un conseil à vous
donner, c'est de ne jamais boire
de cette camelote. Estomac brûlé,
système nerveux détraqué et pent-
être cécité temporaire ou totale.
— C'est du vitriol!...
— Presque!..., reprit-il. Songez que
le whisky — qui est de l'eau de vie de
grain — est fabriqué ici avec de tout:
du bois, du papier, des vieux cuirs, des
pommes de terre ou de la paille.
« C'est le triomphe de nos chimistes!... »

Comme nous abordions à l'air pur, le
portier se glissa vers Caviggia:
— Le « patron » est là-haut. Il veut vous
voir.
Le Corse parut surpris:
— Le « patron » veut faire votre con-
naissance, dit-il.
— Allons!
A travers le jardin, dont le manque d'en-
retien et la nuit faisaient une sorte de forêt
impénétrable, nous gagnâmes un petit pa-
villon éloigné. Un laquais nous ouvrit la
porte. Il nous fit monter l'escalier où d'épais
tapis feutraient le bruit des pas.
Tout était luxueux. Les lumières étaient
discreètes. Les marbres qui s'élevaient aux
paliers étaient de prix.
Nous étions dans une chambre dont de
lourdes tentures de velours bleu masquaient
les portes et les fenêtres. Il régnait une cha-
leur presque suffocante. Une odeur de par-
fum rare flottait dans la pièce, et, dans un
brûloir d'argent, des charbons odorants
achevaient de se consumer.
Trois hommes en smoking écoutaient
debout les ordres que leur donnait un
homme étendu sur le lit. Il leur parlait d'une
voix brève. Je compris que c'était le « pa-
tron ».
Je l'examinai. C'était un gros homme,
lourd de corps, de type italien. Une cic-
trice lui barrait le front, largement dénudé.
Il était vêtu d'une ample robe de chambre
de damas bleu et argent, et tripotait de ses
doigts aux ongles vernis une pochette de
soie.
Il fut charmant, aimable. Il avait fait
asseoir sur le bord de son lit Rosy, de plus
en plus nerveuse. Le laquais avait versé
dans des coupes de cristal un champagne
de marque. Avec esprit, le « patron » par-
lait de Paris, des peintres et des poètes
français. Il aimait surtout nos musiciens.
Comme je me décidai, après bien des
hésitations, à lui poser des questions con-
cernant le reportage que j'effectuais pour
les lecteurs de *Défective*, il chassa, d'un
geste léger de sa pochette, la discussion.
— Cela n'a aucun intérêt pour moi!
Caviggia sait ce qu'il a à vous dire!...
Enfin, nous primes congé de lui. Il fit
remarquer à Rosy:
— Tu ne vas pas bien, ce soir!...
La femme grogna une réponse indistincte.
Le « patron » sourit. Il se leva, vint jusqu'à
son bureau et tira du fond d'un tiroir un
petit paquet blanc. Jamais je n'oublierai le
cri fou de la chanteuse. Elle se jeta en san-
glotant sur la cocaïne que lui tendait son
maître, et l'aspira profondément.
Je compris alors la peine secrète de Rosy
Amstrong et quels liens plus forts que tout
la liaient aux gangsters.

(A suivre.) Etienne HERVIER.
Copyright by E. Hervier, 1933.



C'était un vrai
musette, sembla-
ble à ceux qui se
groupent autour
des Halles et, non
loin de là, un
agent à longue
barbe imitait à
s'y méprendre
l'agent de la
porte St-Denis.

J'AVAIS fait la connaissance de Paul M... C'était un homme de trente-cinq ans, plein de force et d'énergie, qui dirigeait une importante maison de commerce. Il s'était épris d'une jeune actrice, de grand talent d'ailleurs, une adorable poupée dont l'union avec ce gaillard avait quelque chose de touchant.

Leur bonheur aurait été parfait si Betty — c'était le nom de l'artiste — n'avait contracté, au cours de son aventureuse carrière, l'habitude de priser de l'héroïne. Avec le prosélytisme dont font preuve tous les toxicomanes, elle essaya de gagner son amant à la cause.

Paul M... était un homme sain, qui résista tout d'abord. S'il avait parfois usé de stupéfiants, il ne l'avait fait que par curiosité. Mais, rapidement, il avait compris les fâcheuses conséquences de ces soi-disant plaisirs. Et, depuis, nul, pas même son amie, n'avait pu le décider à prendre la moindre dose d'héroïne ou de cocaïne.

L'hiver survint. Paul M... tomba malade. D'épouvantables migraines le harcelaient. Les nuits d'insomnie se succédaient. Et le jour ne pouvait ramener le calme reposant. Au cours d'une cruelle nuit de souffrance, Betty fournit de l'héroïne à son ami : le sommeil vint et l'oubli des douleurs. Le lendemain, il eut recours au même calmant. Les jours se suivaient. Inconsciemment, Paul M... s'intoxiquait.

Il guérit. Il crut pouvoir cesser de prendre de la drogue. Ce fut terrible. Il comprit alors qu'il ne pouvait plus s'en passer.

— Je vous assure, me dit-il plus tard, que je n'en retirais aucune de ces satisfactions spéciales, aucune de ces joies que l'on a trop complaisamment décrites ; mais mon organisme s'était habitué à la drogue. La privation d'héroïne était un supplice affreux !

« Mes affaires commencèrent alors à

En pleine cure, elle réussissait à échapper à son mari pour courir les boîtes de Montmartre, où elle savait trouver quelque barman qui pourrait lui procurer un peu de drogue.

Après chaque piqûre, elle restait étendue, inerte, pendant des heures, échappant ainsi à la souffrance et au chagrin.

LES "DÉDROGUÉS"



péricliter. Je n'avais plus de goût au travail. Je devenais sombre, taciturne, désagréable avec mes employés et mes clients. Mon état physique se ressentait de cette crise. Je maigrissais. La neurasthénie me tenait entre ses griffes. Il était urgent d'aviser. Il fallut me cramponner à tout ce qui me restait de volonté pour m'aider à persuader mon amie et moi-même d'entrer dans une clinique de désintoxication. Là, progressivement, on diminua les doses d'héroïne. Durant quinze jours, je souffris un véritable martyre. Enfin, je fus bientôt guéri.

« Ma compagne était plus gravement atteinte ; ses souffrances devinrent telles que le médecin, craignant pour sa raison, lui fit reprendre de la drogue. Trois autres cures durent être interrompues de la même façon. Elle m'échappait, d'ailleurs, à chaque instant pour courir les boîtes de Montmartre où elle savait trouver quelque barman complaisant qui lui fournirait, à prix d'or, la drogue sinistre.

« Quelle tristesse de sentir la femme aimée glisser chaque jour, de plus en plus, vers une déchéance sans rémission. »

Je songeais alors à tous ceux que j'avais connus et qui étaient morts victimes des poisons. La science qui avait guéri Paul M... avait-elle été impuissante pour eux ?

La question était tragique pour moi. Je voulais la résoudre, afin d'essayer de reconforter et de conseiller les malheureux drogués qui aspiraient à la délivrance. Et aussi pour satisfaire ma curiosité, concernant ces mystérieux asiles dont Paul M... venait de m'apprendre l'existence.

Le D^r Roger Dupouy dirige le service de désintoxication à l'hôpital Rousselle, la remarquable création du D^r Toulouse. Il est assurément une des personnalités du monde médical qui pouvait le mieux me renseigner.

— Certes, commença-t-il, les toxicomanes sont bien des anormaux, des déséquilibrés ! Mais, sur cinquante cas traités l'année dernière dans mon service, peu d'intoxications avaient été provoquées par la curiosité, la recherche de nouvelles sensations et de plaisirs inconnus. Par contre, beaucoup résultaient de l'accoutumance thérapeutique, souvent imprudemment facilitée, de la morphine ou de l'héroïne...

C'était le cas de Paul M...

— Sans doute, reprit le docteur Dupouy, ces individus ne seraient pas devenus toxicomanes s'ils n'avaient été prédisposés. C'étaient pour la plupart des abouliques (dénusés de volonté) et des algophobes (incapables de supporter la souffrance). Car les êtres normaux peuvent réfréner leurs tentations. Néanmoins, on devrait être moins prodigue d'injections hypodermiques.

« Les récidivistes sont aussi excessivement nombreux. Ayant employé un stupéfiant pour calmer une souffrance intolérable, ils recommencent à la moindre douleur physique ou morale, à la moindre contrariété. Les désintoxiqués, d'autre part, éprouvent de grandes difficultés à se réadapter à la vie. Lorsqu'ils reprennent leurs occupations, ils doivent redoubler d'efforts pour rattraper le temps perdu durant leur traitement, ils subissent une



dépression physique naturelle. Les faibles succombent alors à nouveau.

« Une cause importante de la multiplication des toxicomanes est le prosélytisme dont beaucoup font preuve. Dans les milieux d'oisifs, d'artistes ou de pseudo-artistes, les personnes atteintes de chagrins intimes ou recherchant l'oubli sont entraînées par d'anciens intoxiqués désireux de se couvrir à leurs yeux de leur propre faiblesse. Les femmes sont les plus sujettes à semblable contagion. »

— La difficulté de se procurer des stupéfiants n'arrête-t-elle aucun d'eux ?

— Aucun ! Malgré la crainte de la police et les prix prohibitifs de certains pourvoyeurs. Que de médecins et de pharmaciens sont négligents ! Que de façons aussi de tourner la loi ! On ne demande, par exemple, aucune ordonnance pour délivrer une faible quantité d'un médicament aussi courant que l'élixir parégorique. J'ai connu un détraqué qui visitait un nombre considérable de pharmacies pour se procurer petit à petit les 600 grammes (1/2 litre) de ce toxique qu'il absorbait chaque jour !

Il y a aussi les trafiquants, ces misérables que l'on devrait frapper impitoyablement, qui abusent de malheureux déséquilibrés pour s'enrichir ! Entre parenthèses, il m'apparait comme un illogisme invraisemblable de faire comparaître côte à côte devant un tribunal le pourvoyeur et son client, de condamner l'assassin et sa victime !

— Mais comment arrivez-vous à désintoxiquer ces malheureux ?

— La première condition, ajouta-t-il, pour la réussite d'une cure de désintoxication, est la surveillance constante que nous devons exercer sur nos malades. Presque tous les intoxiqués qui viennent volontairement se soumettre à notre traitement, apportent, dissimulée sur eux, une provision de drogue pour le cas où ils ne pourraient supporter les malaises inhérents à la cure. Nous devons examiner les moindres objets dont ils sont porteurs. Nous découvrons ainsi des stupéfiants dans de fausses cigarettes, dans des boîtes à double fond, dans des doublures de vêtements...



Des services de désintoxication fonctionnent à l'hôpital Henri-Rousselle.

« Une femme vint, un jour, ayant dans ses bagages une bouteille d'eau de Cologne ; son odeur ne nous avait pas paru suspecte ; à l'analyse, elle se révéla une solution de cocaïne. Il n'est pas jusqu'aux parents des malades en visite qu'il ne faille fouiller !

« Sitôt hospitalisé, le patient doit se soumettre à un sevrage progressif. Nous diminuons chaque jour la dose à laquelle il est habitué. Pour faciliter l'élimination du toxique, nous employons différents médicaments agissant sur le foie, l'intestin, les reins, etc..., et de nombreux adjuvants pour soutenir le cœur et l'état nerveux. »

— Cette cure n'est-elle pas douloureuse ?

— Souvent douloureuse ! Mais la guérison est à ce prix. Le sevrage ne dure en moyenne pas plus de trois semaines. La difficulté est d'obtenir le sommeil du malade qui n'y accédait précédemment que grâce à son poison.

« Le sevrage terminé, le toxicomane n'est pas encore guéri : son organisme se trouve encore en état d'imprégnation ; s'il quitte l'hôpital, il succombe à la première tentation, à la première pincée, pipe ou injection, qu'un ami lui offrira. De même, un simple fumeur est débarrassé de son habitude non pas quand il passe une journée sans griller une cigarette, mais lorsqu'il peut supporter, sans vouloir les



A l'hôpital Henri Rousselle, les « dédrogués » se promènent librement dans des cours spacieuses et plantées d'arbres.



Pas un instant, les malades ne sont abandonnées aux affres de la solitude.

imiter, la vue d'autres fumeurs. Il s'agit donc de réadapter nos malades à une vie sans drogue et pour cela il est indispensable de les garder encore une certain temps.

« Or, sitôt sevrés, ils se sentent revivre. Les stupéfiants avaient jusque-là annihilé la virilité de l'homme, supprimé les règles de la femme et inhibé tous leurs désirs physiques. Le monde leur paraît alors plein d'attraits. Ils veulent en jouir immédiatement et, se croyant guéris, exigent leur liberté.

« Nous n'avons aucunement le droit de les retenir : ce ne sont pas des aliénés ! Pour obtenir leur acquiescement, nous possédons bien un moyen de pression morale, hélas, souvent inefficace. Nous leur montrons le papier qui avait signé à leur entrée à l'hôpital, par lequel ils s'engageaient à demeurer jusqu'à leur guérison totale. Mais cette pièce n'a aucune valeur légale.

« Au lieu de les condamner, la loi devrait contraindre ces pauvres malades à subir une cure radicale. Espérons que le Parlement nous le permettra, pour le grand bien des intoxiqués et pour la satisfaction de notre conscience professionnelle ! »

(A suivre.)

René B. CASTELOT.

RÉSULTAT DU CONCOURS DES MOTS CROISÉS

paru sur « Détective » du 30 Novembre



10 lauréats se partagent le prix de 5.000 Francs en 12 parts de 416 Francs chacune :

M. CHASSIVERT, à Lille ; M. CHEVALLIER, à Paris ; M. GRENET, à Etampes ; M. LACOUR, à Lille ; M. LEBLANC, à Paris ; Mad. MÉTIER, à Saint-Nazaire ; M. PELLETIER, à Paris (les 2 solutions) ; M. PILLIAS, à Paris (les 2 solutions) ; M. ROBERT, à Lyon ; M. SACHOT, à Paris.

Les prix seront envoyés le Lundi 18 Décembre

Prochainement paraîtra « JOURNAL BLEU »

nouvel hebdomadaire de récréations intellectuelles, qui permettra à ses lecteurs de gagner de nombreux prix. « JOURNAL BLEU » organisera de nombreux concours de Mots Croisés et de Mots Horizontaux. Le premier numéro sera envoyé gracieusement aux concurrents du Concours paru sur « Détective » et à tout autre lecteur qui en fera la demande à : « JOURNAL BLEU », 23, boulevard des Italiens, Paris.

COMPTOIR MODERNE
12 - RUE DE LISLY PARIS

51 F. PAR MOIS
20 CHEMINES d'appartement "Art Moderne", en fonte émaillée, accès, accès, à feu continu, cube de choul. 100 x 100 x 100 à 51.

37 F. PAR MOIS
29. POELE BELGE, fonte vernie, à confection, parties à gaz, gal. de côté, foyer brûlant charbon, bois, bois mobile dessus et derrière. Long. 0 m. 70 9 mois à 37. 0 m. 84 10 mois à 37.

78 F. PAR MOIS
255. CLUBBINGES fonte émail, dessus poli, à évier, buse mobile dessus et derrière. Long. 0 m. 70 9 mois à 78. La même, long. 0 m. 85 9 mois à 78.

France de port et d'emballage - facilités de refus en cas de non convenance à l'arrivée

GRAND CONCOURS 2000 PHONOS ou T. S. F. DONNES GRATUITEMENT

à titre de propagande, à toutes personnes donnant la réponse du rébus ci-dessous et se conformant à nos conditions

Mu

Avec ces quatre dessins, trouvez le nom d'un grand homme d'état italien universellement connu.

Réponse.....

Envoyez votre réponse en découpant cette annonce. Joindre une grande enveloppe timbrée portant votre adresse aux

E^{me} EMYPHONE (Serv. Concours 109) 17, rue Sedaine, Paris XI^e

CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES, TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 67.802 : Classes primaires complètes ; Certificat d'études, Brevets, C. A. P., professorats.

Broch. 67.810 : Classes secondaires complètes ; baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 67.814 : Carrières administratives.

Broch. 67.818 : Toutes les grandes Écoles.

Broch. 67.825 : Emplois réservés.

Broch. 67.831 : Carrières d'Ingénieur, sous-ingénieur, constructeur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 67.840 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 67.845 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondancier, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 67.849 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, espéranto. — Tourisme.

Broch. 67.854 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 67.862 : Marine marchande.

Broch. 67.866 : Solfège, chant, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 67.872 : Arts du Dessin (cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 67.881 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chimierie (petite main, seconde main, première main, vendeuse-retoucheuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeuse, coupeur chemisier, professorats).

Broch. 67.885 : Journalisme, secrétariats ; éloquence usuelle.

Broch. 67.891 : Cinéma : scénario, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 67.896 : Carrières coloniales.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd. Exelmans, Paris (16^e), votre nom, adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

AVIS A NOS LECTEURS

Nous rappelons que toutes les annonces offrant une participation à la Loterie Nationale ne peuvent être considérées comme valables pour la Belgique.

Cou... cou!... La Joie de vos Enfants

30 FR.
Garanti 5 ans
Envoi contre Remboursement
Echange admis
Coucou chantant. 40 fr.
COUCOU EV LYNDIA MORTEAU (Doubs)
Dépôt à Paris : 75, rue Lafayette et 10, rue des Pyramides.

39 FR.
RÉGULATEUR DE PRÉCISION du 'TRAVAIL'
Spécialement étudié et fabriqué pour toutes les professions exigeant un gros effort physique.
En métal chromé 39 Fr. inaltérable
En métal KOMLOR 59 Fr. Métal inaltérable, imitant l'or à s'y méprendre
Envoi contre remboursement
Garanti 10 Ans sur Bulletin spécial
Echange admis
EV JAMS MORTEAU près BESANCON (Doubs)
Dépôt à Paris : 75, rue Lafayette et 10, rue des Pyramides.

ALCOOL-ESSENCE

Une goutte d'eau et le mélange est dissocié. Votre moteur bafouille aux reprises. Malgré sa faible proportion, 1 pour mille, le

BRENNUS

est le liant parfait et le lubrifiant unique des parties hautes du moteur. Profitez de notre offre d'essai absolument gratuit sur 30 litres d'essence, en écrivant pour renseignements et échantillons
30, rue Washington, Paris (8^e)

Sensationnel !!! Un Chronomètre

DE HAUTE PRÉCISION "Alheur" (toujours à l'heure)
GARANTI DIX ANS
— BOITIER en PLAQUÉ OR —
INALTÉRABLE COMME L'OR PUR

présenté par la célèbre Marque UTILIA

Pour 10 frs par MOIS

Vous aurez à la fois un chronomètre de Haute précision et un bijou d'une élégance supérieure de forme extraplate, décors modernes.



MOUVEMENT avec échappement à ANCRE. Barillet indépendant. Ligne droite. Double plateau. Levées visibles rubis. Ellipse demi-lune en saphir. Empierré de 15 rubis fins. Volant d'Ancre et Ancre liaison assurant un échappement anti-magnétique. Balancier compensé acier nickel. Véritable Spiral Bréguet, donnant un réglage de Haute Précision garanti insensible aux variations de température et aux changements de position. Il est garanti DIX ANS et sa précision est absolue. Il n'est pas sensible à l'aimantation produite par les dynamos et autres machines électriques.

Le CHRONOMÈTRE ALHEUR

vous donnera toutes les GARANTIES exigées :
PRÉCISION - RÉGULARITÉ
SOLIDITÉ - ÉLÉGANCE

SON BOITIER est INALTÉRABLE comme l'Or, aussi résistant qu'une boîte d'or de 800 fr. ; il a la même forme, la même apparence, les mêmes avantages que l'Or pur tout en coûtant beaucoup moins cher.

Il est en PLAQUÉ OR laminé, composition inaltérable, garantie fixe, et il est racheté après usage 2 fr. 50 le gramme, c'est-à-dire 8 FOIS PLUS QUE L'ARGENT.

Nous livrons à tous et partout cette merveilleuse pièce de précision aux conditions du Bulletin de commande ci-dessous, franco de tous frais :

BULLETIN DE COMMANDE

Je soussigné, déclare acheter ferme le Chronomètre "Alheur" en plaqué or, au prix de 155 frs, que je paierai régulièrement chaque mois raison de 10 frs par mois, jusqu'à complet paiement. Au comptant 140 frs.

Nom et Prénoms _____ Signature : _____
Profession _____
Adresse _____
Ville _____ Dépt _____

Détacher ce Bulletin et l'envoyer à
L'ÉCONOMIE PRATIQUE S. A. - 15, Rue d'Enghien, PARIS (X^e)
Catalogue franco sur demande

CONSULTATIONS GRATUITES

POUR VOS ENNUIS, POUR VOS PEINES, POUR TOUTES DIFFICULTÉS,

Consultez le PROFESSEUR DJEMARO, doyen des ASTROLOGUES exerçant en France, qui offre de venir en aide aux opprimés, aux découragés en leur révélant l'avenir gratuitement.

Quels que soient l'âge, la situation, l'état de santé, on peut améliorer son existence grâce au précieux secours de L'ASTROLOGIE.

Gratuitement le PROF. DJEMARO vous dévoilera les secrets de votre vie future. Doué d'une double vue surprenante, il vous fera connaître vos amis, vos ennemis, votre destinée, il deviendra votre guide, vous indiquera la route à suivre pour réaliser vos projets et satisfaire vos ambitions : affaires, héritages, spéculations, loteries, amours, mariages, etc... Grâce à lui et au merveilleux talisman qu'il vous offrira gratuitement, le bonheur et la prospérité remplaceront déceptions et soucis. Des milliers d'attestations sont visibles à ses bureaux.

Pour recevoir sous pli cacheté et discret votre consultation gratuite, écrivez en donnant DATE DE NAISSANCE, ADRESSE, NOM, PRÉNOMS (si vous êtes Madame ajoutez nom de demoiselle), et si vous voulez joignez 2 Frs en timbres-poste pour frais d'écritures (Étranger 4 Frs).

PROFESSEUR DJEMARO, Service VL, 29, rue de l'Industrie, COLOMBES (Seine)

UN AVIS DÉSINTÉRESSÉ

On nous écrit : **J'AI MAIGRI EN 1 MOIS DE 8 KILOGS** (sans rien absorber)
J'offre gratuitement recette facile, sans danger, pour maigrir en secret, entièrement ou amincir à volonté de la partie désirée : hanches, hanches, chevilles, seins, etc.
Envoi discret sous pli fermé. Ecrire en citant ce Journal à **Madame A. MIRANDE** 75, Rue Lafayette, 75 - PARIS

ÉCOLE INTERNATIONALE DE DÉTECTIVES ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS (Cours par correspondance)
Brochure gratuite sur demande
34, rue La Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

ÉCOULEMENTS

BLENNORRAGIE - CYSTITE - PROSTATITE guéris radicalement et rapidement par

PAGÉOL
le plus puissant antiseptique urinaire ; évite toutes complications, supprime la douleur. (Communication à l'Académie de Médecine) CHATELAIN, 2, R. de Valenciennes, Paris, et tous pharm. La boîte 16 fr., l' 16 50. La triple boîte, l' 39 20

Offre désintéressée - On nous écrit

J'ai obtenu **UNE BELLE POITRINE en 8 JOURS**
J'offre gratuitement recette facile (sans danger) pour obtenir en secret et rapidement, sans rien absorber, développement ou raffermissement des seins (bien dire le cas). Joindre 5 fr. pour frais. Il sera répondu à toutes les lettres.
Envoi discret sous pli fermé. Ecrire en citant ce Journal à **Madame A. VIVIAN** 75, rue Lafayette, 75, PARIS

200 francs par semaine, environ, écritures chez soi par correspondance copies et divers. Ecrire avec timbre rép. : ARNAUD, à Saint-Laurent-d'Oingt (Rhône).

Pour vos ennuis de toutes sortes

écrivez ou venez voir M^{me} BERTHE, 22, rue de Montreuil, Paris, qui vous donnera bons conseils et vous assurera le succès.

ASSUREZ

-vous le maximum de satisfaction pour 1934 : M^{me} BENARD, 46, r. Turbigo, Paris, vous guidera mois par mois, avec certitude et précisions, 25 ans de pratique. La voir ou écrire (envoi date naissance et mandat 20 fr. 50)

POUR **10 fr.** RÉVEIL GARANTI 5 ANS
Arrêt automatique
Diamètre 9,5 cm.
Sonnerie sur boîte de résonance intérieure
Anti-magnétique... 15 fr.
Modèle luxe... 19 fr.
Envoi contre remb. - Echange admis.
USINES EV LYNDIA MORTEAU, près Besançon

Pour tout ce qui concerne la publicité dans ce journal s'adresser à : **NÉO-PUBLICITÉ**, 35, rue Madame, Paris (VI^e)
Tél : LIT. 32-11

Le premier hebdomadaire des faits-divers

6^e Année - N° 268

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

14 Décembre 1933

DÉTECTIVE

Le jeu de la mort



Comme une divinité malfaisante, la « dame de pique » pesa sur l'existence tout entière du contumax Joseph Seux, joueur impénitent, meurtrier de sa maîtresse, et qui vient d'être arrêté à Orange.

(Lire, page 7, la dramatique enquête de notre correspondant particulier Henri Bécriaux.)

AU SOMMAIRE (Entr'acte, par Marcel Montarron. — Si les forçats, un jour..., par Paul Bringuier — Lynchage-partie, par Roy Pinker. — Femmes DE CE NUMÉRO (jugées, par Maggie Guiral et Jean Morières. — Monnaie de singe, par Emmanuel Car. — Pègre des mers, par Etienne Hervier.